

**Des histoires des femmes
marocaines touchées par la
migration dans la région de
l'Oriental**

Juillet 2024



**Des histoires des femmes marocaines résidentes à l'étranger (MRE)
de retour dans la région de l'Oriental**

**Elaboré par :
Mustapha Azaitraoui**

SOMMAIRE

Introduction

1. Les femmes « ayants droit » : des femmes parties dans le cadre du groupement familial à partir des années 1970 et 1980, aujourd’hui âgées et souvent veuves.....	5
1.1 Les parcours, profils et difficultés au retour	5
1.2 Quelques recommandations pour améliorer la situation de retour au Maroc.....	8
2. Les « femmes étudiantes » de retour : des femmes célibataires, de classe moyenne et plus indépendantes au retour	10
2.1. Les parcours, profils et difficultés au retour	10
2.2 Quelques recommandations pour améliorer la situation de retour au Maroc.....	13
3. Les « dames de fraises » : les travailleuses saisonnières au sud de l’Espagne	14
3.1 Les parcours, profils et difficultés au retour	14
3.2 Recommandations pour améliorer la situation de retour au Maroc.....	16
4. Les femmes expulsées d’Algérie en 1975.....	17
4.1 Les parcours, profils et difficultés au retour	17
4.2 Recommandations pour améliorer la situation de retour au Maroc.....	19
5. Les femmes marocaines des pays du Golfe et de la Turquie : entre parcours traditionnels de migration et la stigmatisation portée sur ces femmes.....	20
5.1 Les parcours, profils et difficultés au retour	20
5.2. Recommandations pour améliorer la situation de retour au Maroc.....	25
6. De retour de Libye : les cuisinière et ménagères / les femmes venues par regroupement familial	26
6.1 Les parcours, profils et difficultés au retour	26
6.2 Recommandations pour améliorer la situation de retour au Maroc.....	27
7. Récapitulatif et synthèse : Difficultés et recommandations émanant des témoignages des femmes marocaines migrantes de retour de la région de l’Oriental et ayant participé à l’étude en matière d’accès aux services	28
8. Conclusion générale	32
9. Bibliographie	34
10. Annexes	36
Annexe 1 : Grille entretien/focus auprès des femmes MRE dans la région de l’Oriental dans le cadre du programme PRIM.....	36
Annexe 2 : Les profils des femmes MRE de retour ayant participé à l’étude.....	38

Tableaux :

Tableau 1. Les difficultés auxquelles les femmes revenant des Pays Bas et ayant participé à l'étude ont fait face au retour au Maroc.	7
Tableau 2. Les difficultés auxquelles les femmes étudiantes et ayant participé à l'étude ont fait face au retour au Maroc.	12
Tableau 3. Nombre des femmes de la région de l'oriental ayant participé au programme de migration circulaire en 2020	14
Tableau 4. Les difficultés auxquelles les « femmes des fraises » et ayant participé à l'étude ont fait face au retour au Maroc.....	15
Tableau 5. Les difficultés auxquelles les femmes revenues de l'Algérie et ayant participé à l'étude ont fait face au retour au Maroc.....	18
Tableau 6. Synthèse des difficultés auxquelles les femmes revenues des pays du Golfe et de Turquie et ayant participé à l'étude ont fait face au retour au Maroc.....	24
Tableau 7. Les difficultés auxquelles les femmes revenues de la Libye et ayant participé à l'étude ont fait face au retour au Maroc.	27

Introduction

Cette étude s'inscrit dans le cadre du projet PRIM (Programme régional des initiatives de la migration au Maroc), financé par l'Agence Française de Développement (AFD) pour une période de 4 ans, et dont la mise en œuvre projet est assurée par Expertise France en collaboration avec les Conseils Régionaux et les Wilayas des deux régions concernées (Souss Massa et l'Oriental).

Le Programme PRIM « régionalisation des politiques migratoires » vise à appuyer les acteurs régionaux pour l'appropriation et la mise en œuvre au niveau local des politiques migratoires adoptées par le Maroc, notamment la Stratégie Nationale d'Immigration et d'Asile (SNIA), dédiée à l'accueil et l'intégration des migrants et migrantes sur le territoire marocain et la Stratégie Nationale au profit des Marocains femmes et hommes Résidents à l'Etranger (SNMRE) qui vise l'accompagnement social, culturel, éducatif et juridique des MRE. Il est financé par l'Agence Française de Développement (AFD), et mis en œuvre par Expertise France dans deux régions pilotes, le Souss Massa et l'Oriental, à travers les trois composantes suivantes :

1. Le financement de projets régionaux en migration et développement sensible au genre ;
2. L'accompagnement social et administratif des MRE, MRE de retour et des RPT ;
3. L'amélioration de l'égalité femmes-hommes dans l'accès aux services.

Cette étude s'inscrit dans le cadre de la composante 3 du programme et a été élaborée en collectant le témoignage de 83 femmes de la région touchées par le phénomène de la migration de retour (voir la grille d'entretiens et la liste de l'ensemble des femmes participant à la collecte des données en annexe). Il est notamment qualitatif, et a comme objectif de visibiliser des profils et des tendances migratoires diverses des femmes migrantes marocaines de retour à la région de l'Oriental (en matière d'âge, cause du départ et du retour, situation socioéconomique, pays de migration...). Il vise aussi à identifier les difficultés partagées de retour et enfin, à proposer des recommandations d'intégration.

1. Les femmes « ayants droit¹ » : des femmes parties dans le cadre du groupement familial à partir des années 1970 et 1980, aujourd'hui âgées et souvent veuves

1.1 Les parcours, profils et difficultés au retour

Le vieillissement des premiers migrants et leurs familles vers l'Europe, notamment vers la France, la Belgique et les Pays Bas, constitue aujourd'hui une problématique conséquente pour les pays d'immigration et d'émigration. Ces premiers mouvements migratoires étaient fortement marqués par les rôles sociaux de genre, car les hommes ont commencé à partir dès la fin des années 1960 pour des raisons économiques et leurs femmes les ont rejoints dans le cadre du groupement familial. Par ailleurs, certaines d'entre elles ont travaillé une fois arrivées dans le pays de destination².

A la date actuelle, toute cette première génération des personnes migrantes est en âge de retraite ou est décédée. Les pouvoirs publics ont longtemps cru que les migrants allaient rentrer chez eux pour y terminer paisiblement leur retraite et leur fin de vie³. Les maisons qu'ils construisaient au pays étaient un signe de ce retour. *« Mais c'était sans compter sur les difficultés administratives qui obligeaient les migrants à revenir chez eux en France régulièrement afin de ne pas être coupés de leurs droits de retraite et autres droits tels que ceux relatifs à la santé (sécurité sociale notamment). C'était sans compter sur les maladies, plus nombreuses chez les migrants que dans la population nationale et qui allaient imposer aux migrants de rester en France pour se soigner⁴. C'était sans compter sur la présence d'enfants et petits-enfants nés en France, qui les retenaient plus longtemps dans leur pays d'immigration, car ils ne pouvaient concevoir la vie sans eux. C'était sans compter sur le décalage qui existait et se creusait de plus en plus, créant un fossé, entre un Maroc qu'ils avaient quitté quatre à six décennies plus tôt, et qui avait évolué sans eux. Ils ne reconnaissaient plus leur pays le Maroc, et le Maroc ne les reconnaissait plus dans cet état de vieillissement »⁵.*

¹ Le terme "Ayant droit" est largement utilisé pour désigner les femmes qui, bien qu'elles n'aient jamais entrepris de migration, sont néanmoins impactées par l'expatriation de leurs maris pour des raisons professionnelles. Cette situation les place dans une position particulière où elles doivent revendiquer leurs droits essentiels, notamment en ce qui concerne la portabilité des droits acquis à l'étranger par leurs conjoints.

² Dans certains cas, les femmes mariées à des MRE ne sont pas parties, malgré les politiques de regroupement familial. Ces femmes sont aussi concernées par la question de l'accès aux droits, mais elles n'ont pas été l'objet de cette étude.

³ Après avoir soutenu leur retour avec une aide de 10000 francs à l'époque, la loi Stoléru promulguée sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing permettait à des migrants de rentrer définitivement chez eux en perdant leur carte de séjour et en contrepartie de cette aide financière, donnant lieu au film français de Mahmoud Zemmouri (1981) « Prends 10000 balles et casse-toi ! ».

⁴ « Le vieillissement et la maladie plongent le migrant à nouveau dans une double absence qu'il avait jusqu'à présent ignorée et qui était restée un impensé pour les migrants et pour leur famille, et pour les institutions qui les représentent » (Arab, 2013, p. 55 : Arab, Chadia. « Le troisième âge : le "migrant inutile" », *Hommes & Migrations*, vol. 1303, no. 3, 2013, pp. 47-55)

⁵ ARAB Chadia, 2021, « *Les migrations marocaines au prisme d'une géographie intersectionnelle. Entre dynamique d'émancipation et processus de marginalisation - Espagne et Dubaï* ». HDR, Université d'Angers, 328 p.

Des problématiques particulières des migrants vieillissants apparaissent sans distinction du sexe : reconnaissance, illégitimité, double absence/double présence, « inutilité », maladie, non recours, mort, etc⁶.

La question de l'accès aux droits dans le pays de migration devient ainsi une priorité pour cette population.

La retraite concerne les hommes qui ont travaillé, mais aussi leurs femmes, qu'elles aient travaillé ou non, car elles obtiennent des prestations sociales soit de réversion de retraite du mari décédé, soit en tant que femme au foyer qui après un certain âge (selon chaque législation) peut obtenir une aide, soit elle-même en tant que travailleuse, bien que celle-ci change en fonction du pays de migration⁷. Dans ce contexte, les femmes qui sont parties dans le cadre du groupement familial rencontrent des problèmes spécifiques car elles ne sont pas souvent au courant du droit ou ne connaissent pas la procédure à suivre pour obtenir les prestations après le décès de leurs maris. Ces droits sont peu connus, car elles sont souvent issues de milieux ruraux, analphabètes, et ont peu d'accès aux structures d'aide et d'orientation.

Cela a pu être constaté lors d'un focus groupe réalisé à Berkane avec 5 femmes migrantes et un homme (mari de l'une d'entre elles) revenant des Pays Bas qui a eu lieu au sein de l'Association d'Aide aux Migrants (AMAM).

Lors de cette rencontre, les femmes ont exprimé se sentir majoritairement contentes de leur vie aux Pays Bas, et ne se plaignent pas beaucoup. Elles sont contentes de rentrer au Maroc, car la plupart d'entre elles continuent de partir de temps en temps aux Pays Bas pour les soins ou pour voir leurs enfants ou petits-enfants. La convention entre les Pays Bas et le Maroc leur permet de toucher leur retraite au Maroc et de se faire rembourser certaines dépenses de soins. Elles sont contentes d'avoir l'association de Berkane qui les aide et les soutient dans leurs démarches administratives.

3 d'entre elles sont à la retraite (79 ans, 73 ans et 62 ans) alors que les deux autres femmes sont plus jeunes (49 ans et 46 ans). Elles sont toutes les cinq parties dans le cadre du regroupement familial. Les durées de présence au Pays bas varient selon les parcours et les

⁶ *Ibid*

⁷ Par exemple en France, même si vous n'avez jamais travaillé, il y a la mise en place d'un minimum vieillesse qui est l'ASPA, l'Allocation de solidarité aux personnes âgées qui permet d'aider les femmes et les hommes qui n'ont pas de minimum vital pour subvenir à leur besoin après 65 ans. Pour obtenir l'ASPA, il faut remplir 3 conditions : avoir 65 ans ou plus ; Résider au moins 6 mois en France l'année concernée ; Les ressources mensuelles ne dépassent pas 916,78 € si la personne est seule ou 1 423,31 € si elle est en couple, en 2023. Pour plus d'informations : <https://www.la-retraite-en-clair.fr/depart-retraite-age-montant/montants-minimums-retraite/ai-travaille-sera-retraite>.

Ces conditions changent en fonction des pays. Elles concernent l'âge de départ à la retraite, l'accès à des aides complémentaires et l'obligation ou non de résidence dans le pays prestataire. Ces aides sont sujettes aux conventions bilatérales établies entre le Maroc et un certain nombre de pays européens d'accueil.

situations individuelles. Elles décident de rentrer, car elles veulent vieillir dans leur pays d'origine, où souvent elles ont des maisons dans le territoire d'origine.

Lors d'un entretien avec l'une d'entre elle, une femme de 73 ans nous explique son parcours migratoire difficile, accentué par des violences conjugales, puis par le décès de son mari et d'un retour où elle doit se battre pour obtenir des papiers administratifs (son parcours est résumé en annexe 2).

Pour synthétiser, les parcours de ces femmes migrantes âgées qui reviennent au Maroc depuis les Pays Bas, mais aussi de France ou de Belgique, montrent de similitudes qui sont résumées ci-dessous :

- Elles sont parties et revenues dans le cadre du **regroupement familial** ;
- Leurs maris travaillaient en pays d'immigration comme ouvrier dans des usines, des entreprises automobiles, le bâtiment, etc. ;
- Certaines de ces femmes sont rentrées avec leur maris et d'autres sont **veuves** ;
- La plupart d'entre elles n'ont **pas ou peu été scolarisées** ;
- Elles sont issues de **milieux sociaux peu élevés**, et la migration leur a permis de connaître une forme d'ascension sociale ;
- La plupart ont des **enfants en Europe et petits-enfants**, qu'elles peuvent pour certaines visiter ;
- Elles n'ont, pour la majorité d'entre elles, **pas travaillé en Europe**.

Le profil, parcours et besoins spécifiques de ces femmes est similaire pour les autres femmes étant parties dans le cadre du groupement familial vers d'autres pays de migration traditionnelle en Europe comme la France ou la Belgique. Cependant, des femmes avec des caractéristiques similaires revenant des autres pays n'ont pas été rencontrées lors de la collecte des données.

Enfin, bien que pendant cette période de migration, des femmes seules soient aussi parties pour une raison économique, notamment pour travailler comme employées domestiques, et qui seraient actuellement aussi à la date de la retraite, ce profil est apparu que très peu dans la collecte des données⁸.

Tableau 1. Les difficultés auxquelles les femmes revenant des Pays Bas et ayant participé à l'étude ont fait face au retour au Maroc.

<p>- La portabilité des droits sociaux est un sujet complexe. Elle est en lien avec les conventions bilatérales que chaque pays d'Europe signe avec le Maroc. Normalement, les femmes retraitées MRE de retour bénéficient par exemple de l'assurance maladie, et de la pension de retraite de leur mari ou même de la leur. Il a été souligné lors des entretiens et du focus groupe la lenteur du traitement des</p>

⁸ C'est de cas d'une femme rencontrée à Guercif, qui a 42 ans, mariée avec 3 filles. Elle est partie en France pour rejoindre son mari en 2017. Elle a pu travailler comme femme domestique chez une famille marocaine. Une autre, toujours de Guercif, est partie en 1998, rejoindre son mari, mais n'a pas travaillé lors de son séjour migratoire en France. C'est aussi le cas d'une autre femme de Jerada, qui a travaillé quelque mois en France, puis elle est revenue au Maroc pour développer une parapharmacie. Parmi ces 3 cas, il s'agit de femmes parties tardivement, soit pour rejoindre leur mari, soit seule. Il s'agit de cas isolés dans l'enquête, qui n'entre pas toujours dans des profils que nous avons tenté de catégoriser.

dossiers au niveau de la CNSS au Maroc (elles ne connaissent pas le droit et parfois ne savent pas où aller chercher les papiers). Les femmes, particulièrement celles qui sont seules (veuves ou divorcées) et âgées, cumulent plusieurs caractéristiques de précarité qui accentuent leur isolement. Souvent elles sont issues de milieux ruraux, leur déplacement peut être rendu difficile. Elles doivent faire face à différentes formes d'inégalités intersectionnelles, liées à leur sexe, leur âge, leur lieu géographique, etc.

- **Insuffisance de la pension de retraite** pour certaines femmes, souvent les plus âgées et dont les maris sont décédés, qui se retrouvent dans des situations d'extrême vulnérabilité, et n'arrivent pas à combler les charges de leur vie du quotidien et celles incombant aux problèmes de santé.
- **Difficultés d'accès à la santé gratuite et facile.** Certaines de ces femmes (et hommes) pour répondre à ces difficultés pratiquent le va-et-vient entre le Maroc et leur pays d'immigration. Elles sont encore en possession de carte de séjour ou de nationalité européenne, et profitent de la présence de leurs enfants en France ou au Pays Bas, pour retourner se soigner.

La vulnérabilité des femmes est accentuée par le fait qu'elles aient été moins insérées dans le travail en pays d'immigration, car elles sont restées majoritairement au foyer, contrairement à leurs maris. Les retraites sont donc plus faibles. Ces difficultés sont également plus importantes pour celles qui n'ont plus de carte de séjour, et encore moins la nationalité, les empêchant d'être mobiles et de faire des va-et-vient pour se soigner.

- **Les violences sexuelles et violence envers les femmes** ont été peu évoquées. Cela ne veut pas dire que cette problématique n'existe. Elle est néanmoins moins visible chez les femmes âgées.

1.2 Quelques recommandations pour améliorer la situation de retour au Maroc

Pour faire face aux difficultés, les recommandations suivantes sont proposées:

- **Appuyer les OSC et les cellules d'accueil dans toutes les villes et chefs-lieux de la région pour mieux accompagner les femmes MRE de retour pour les démarches et remboursements de santé⁹** : Spécifiquement pour les MRE de retour, il faudrait envisager de faciliter les procédures de prises en charge et de remboursement pour celles qui ont encore des protections sociales de leur pays d'immigration et qui font effet grâce aux accords bilatéraux et aux conventions signées entre le Maroc et les pays d'accueil.

⁹ Pour la question de la santé, hélas ces difficultés n'incombent pas seulement aux MRE de retour, mais touchent toute la population marocaine. C'est le système de santé de manière générale, au Maroc, qu'il faudrait améliorer : mettre plus de moyens matériels et humain, moderniser les hôpitaux, travailler au désenclavement des territoires de santé, etc.

- **Un bureau d'accueil unique pour les démarches administratives** : il serait utile d'avoir un interlocuteur unique, avec des agents compétents et formés pour accompagner les femmes MRE de retour au mieux dans leurs démarches administratives. Ce bureau unique peut être une association (comme celle de Berkane qui s'occupe exclusivement des MRE de retour des Pays Bas) ou un service au sein des communes pour être au plus près des personnes issues de milieux ruraux et éloignés des grandes villes, dont font partie la grande partie des MRE. Les agents qui vont travailler à l'accompagnement des femmes MRE devront être compétent-e-s à la fois sur les aspects administratifs relatifs aux « ayants droit » en fonction des spécificités de chaque pays de migration, et cela, en matière de retraites, de santé, de droits sociaux, mais aussi pourront orienter les femmes en particulier vers des services qui touchent les femmes qui ont subi des violences, qu'elles soient physiques, psychologiques ou sexuelles.

2. Les « femmes étudiantes » de retour : des femmes célibataires, de classe moyenne et plus indépendantes au retour

2.1. Les parcours, profils et difficultés au retour

Les étudiant-e-s marocain-e-s en Europe sont nombreux-e-x à partir pour faire des études à l'université et se spécialiser dans des grandes écoles. Leur nombre ne cesse d'augmenter. Ils sont environ 100000¹⁰. En dehors de mouvements migratoires traditionnels en fonction du sexe, les femmes ont commencé à partir aussi pour la réalisation des études, notamment à partir l'année 2000¹¹. De plus, à partir de l'année 2022, elles ont commencé à être plus nombreuses que les hommes (67,9% des femmes et 56,3% au niveau national)¹².

L'émigration des compétences s'explique par le désir de disposer d'un cadre de vie propice à l'épanouissement personnel et aux libertés et de vivre dans un environnement social moins contraignant, notamment pour les femmes¹³.

Si les destinations historiques comme la France continuent de s'accaparer la part la plus importante, d'autres pays même lointains attirent de plus en plus les étudiants marocains. D'autres choisissent en Europe la Belgique, l'Allemagne, ou encore plus loin géographiquement le Canada comme destination d'étude. Une filière notamment autour de la médecine, la pharmacie et le champ des dentistes se précise vers l'Ukraine.

Le Maroc a développé depuis une trentaine d'années une politique de mobilisation des compétences à l'étranger¹⁴. Ainsi, et dès les années 1990, de nombreux programmes et actions ont été lancés par les trois principales institutions dédiées : la Fondation Hassan II pour les Marocains résidant à l'étranger (créée en 1990), le ministère chargé des Marocains résidant à l'étranger et le Conseil de la communauté marocaine à l'étranger, fondé en 2007¹⁵.

Beaucoup de ces étudiant-e-s formé-e-s à l'étranger décident de rester en immigration pour des opportunités d'emploi plus intéressantes par rapport à leur niveau de diplôme. Mais certain-e-s ont fait le choix (ou ont été obligées) du retour au Maroc.

En ce qui concerne le retour, et selon les données nationales du HCP, seul 2,3% sont des étudiants, parmi eux, 1,7% sont des hommes, et 3,8 des femmes¹⁶. Il semblerait que les femmes soient plus nombreuses à revenir que les hommes¹⁷.

Dans le cadre de notre enquête, nous avons pu rencontrer 4 femmes MRE qui sont parties faire des études en France et une Ukraine.

¹⁰ <https://www.h24info.ma/pres-de-100-000-marocains-etudiant-a-letranger-infographie/>

¹¹ Enquête sur la migration internationale, HCP, 2020, https://www.hcp.ma/downloads/Enquete-Nationale-sur-la-Migration_t21608.html

¹² Ibid

¹³ Maroc, compétences et mondialisation migratoire. Mutations et pistes d'action, Driss El Yazami, Hicham Jamid, 2022, 27 p. : Jamid [https://www.csmd.ma/documents/5f808393edcea_Driss%20El%20Yazami%20\(CCME\)%20et%20Hicham](https://www.csmd.ma/documents/5f808393edcea_Driss%20El%20Yazami%20(CCME)%20et%20Hicham)

¹⁴ Ibid, Driss El Yazami, Hicham Jamid, 2022

¹⁵ Ibid

¹⁶ Ibid

¹⁷ Enquête sur la migration internationale, HCP, 2020, https://www.hcp.ma/downloads/Enquete-Nationale-sur-la-Migration_t21608.html

Ces femmes ont été scolarisées pour la plupart à Oujda, et ont décidé de poursuivre leurs études à l'étranger. La plupart d'entre elles sont issues **de classe moyenne**. L'une d'entre elle est partie poursuivre ses études en communication et management dans le Sud de la France à l'Université. Elle était satisfaite de sa vie au Maroc et elle a fait le choix de réaliser un DEA puis une thèse en France. Elle part avec un visa étudiant et se fait soutenir pour ses études par un financement parental et des aides sociales pour étudiants en France. Les femmes, plus que les jeunes hommes, décident de migrer pour étude pour avoir un contexte de plus de liberté. En effet, les femmes connaissent des conditions plus rudes en termes d'émancipation au Maroc. Le fait de partir faire des études à l'étranger leur donne l'opportunité de connaître des espaces sociaux avec **plus de liberté**, comme l'exprime l'une d'entre elle qui précise « *l'objectif officiel, c'était plus de liberté, de pouvoir voyager, de mieux connaître la culture* ».

Une des difficultés qu'elle rencontre en pays d'immigration (France), mais qui n'est pas inhérente au fait d'être femme, sont **les démarches administratives** (carte de séjour et carte d'étudiante) et l'impact économique et psychologique qui en ressort.

Au retour, une d'entre elle explique que sa réinstallation a été marquée par les difficultés de rester après les études mais aussi par choix personnel. Son retour a été conditionné par le fait qu'elle puisse vivre seule à Oujda à son retour. Une négociation avec ses parents a été effectuée afin qu'elle puisse maintenir un minima de liberté. En effet, en tant que femme qui vivait seule en France, elle appréhendait le contrôle social et familial à son retour. Ainsi, elle nous dit : « *la question de vivre seule au retour chez les parents a été longuement débattue et j'ai réussi à les convaincre de la possibilité de vivre seule au Maroc. Cela m'a rassuré pour rentrer* ».

Le fait de vivre seule au retour des études à l'étranger est une question qui se pose majoritairement pour les femmes, qu'on risque de stigmatiser encore plus du fait qu'elles soient parties à l'étranger et que lors de leur retour elle ne se réinstallent pas au sein de sa famille.

En plus des étudiantes qui sont allées en France, nous avons pu rencontrer une étudiante qui est allée faire des études de pharmacie en Ukraine.

De même, elle explique que la réadaptation au Maroc a été difficile en tant que femme, car elle avait eu l'habitude de vivre seule en Ukraine où elle a passé 5 ans. Elle a dû négocier avec ses parents son retour pour vivre seule en dehors de Jerada où le contrôle social en tant que femme était plus important : « *Par contre, comme je suis une fille, j'ai eu du mal à gérer mon environnement résidentiel, et mes parents ont décidé de me louer une maison à Oujda pour que je puisse étudier facilement sans obstacles* » Son projet est d'ouvrir une pharmacie à Oujda.

Quelques traits communs des femmes étudiantes de retour :

- Il s'agit de femmes qui sont partie à **un jeune âge entre 20 et 25 ans** pour poursuivre des études à l'université souvent pour un Master et peuvent continuer

vers un doctorat. A leur retour, souvent elles passent entre 4 à 10 ans, elles sont entre 25 et 35 ans.

- La plupart sont **célibataires** au départ et certaines se marient au retour au Maroc.
- Celles qui partent directement pour des études après une licence sont issue de **classe moyenne, voir supérieure**. Car pour faire des études à l'étranger il, faut avoir des parents qui puissent subvenir aux besoins de leurs enfants à l'étranger.
- Les raisons principales du départ sont d'obtenir **un diplôme étranger**, gagner **en liberté** par rapport à leur vie au Maroc où souvent elles subissent un contrôle social, plus que pour les hommes.
- Lorsqu'elles décident de rentrer au Maroc, leur expérience migratoire leur permet de **renégocier des rapports de genre au sein de leur famille**. Particulièrement, elles négocient le fait de **vivre seule**, bien qu'elles ne soient pas mariées, ce qui n'est pas toujours évident pour les femmes au Maroc.

Nous avons pu rencontrer aussi des jeunes femmes, parties dans le cadre du regroupement familial quand elles étaient enfants pour rejoindre leurs parents installés en France, ou certaines nées en France et qui sont aujourd'hui des héritières d'une immigration postcoloniale¹⁸. Elles avaient leur père et parfois même leur mère déjà à l'étranger. De cette façon elles ont pu poursuivre des études en France, et sont ensuite rentrées en Maroc, parfois en idéalisant la vie au Maroc. D'ailleurs, ses jeunes femmes en rentrant connaissent plusieurs problèmes. En premier lieu, il y a une problématique d'adaptation du système éducatif marocain (elles parlent mieux français qu'arabe par exemple). L'une d'entre elle exprime clairement son désarroi depuis son retour au Maroc et à causes des difficultés d'adaptation et d'intégration : « *si c'était à refaire je ne reviendrais pas* ».

Tableau 2. Les difficultés auxquelles les femmes étudiantes et ayant participé à l'étude ont fait face au retour au Maroc.

<ul style="list-style-type: none">- L'intégration sociale dans leur milieu d'origine est d'autant plus difficile, que ces jeunes femmes ont appris à vivre seules, de manière indépendante et libre, et qu'une fois rentrées elles se retrouvent à vivre au sein des familles. Elles doivent renégocier les sorties, leur mobilité, leur travail, leurs relations, leurs rapports de genre, etc. Par ailleurs, elles expriment aussi d'avoir des problèmes pour se retrouver entre l'expérience à l'étranger et au Maroc. Bien que cela peut aussi exister chez les hommes qui reviennent, il est exacerbé chez les femmes, pour qui le manque de liberté avant leur départ leur fait d'autant plus apprécier cette expérience migratoire tout autant qu'elles ressentent plus fortement la difficulté d'adaptation au retour.- Les violences faites aux femmes, le harcèlement de rue, etc. qui peuvent aboutir à des états émotionnel et psychologique difficiles, allant parfois jusqu'à développer des dépressions nerveuses, comme c'est le cas de l'une d'entre elles (voir en annexe, les difficultés rencontrées par cette étudiante). Souvent, le fait d'avoir vécu à

¹⁸ Nous avons eu lors de la collecte de données deux cas de figure d'héritières de l'immigration, une née en France et l'autre partie enfant en France, c'est-à-dire qu'elles ont été peu nombreuses dans l'échantillon et c'est pour cela que nous n'avons pas travaillé sur une catégorie spécifique, mais il nous semblait important de les évoquer dans cette partie.

l'étranger, avec parfois moins de violence de genre dans la rue, accroît le ressenti et la réalité de cette violence et du harcèlement une fois de retour au Maroc.

- **L'intégration économique.** Alors que ces femmes sont souvent diplômées, elles ne trouvent pas toujours à s'insérer professionnellement. Il y a la question de l'équivalence des diplômes, des discriminations au travail, et de leur surqualification par rapport aux offres d'emploi et aux opportunités existantes, dans un contexte global où les femmes et les hommes ne sont pas égaux dans le marché du travail.
- **Les difficultés de langue et donc d'intégration dans le système éducatif marocain** pour celles qui sont nées à l'étranger, particulièrement en France. Ces jeunes femmes scolarisées et socialisées en France maîtrisent le français et parfois le rifain et moyennement l'arabe *darija*, et encore moins l'arabe littéraire. Cela peut créer des grandes difficultés pour ces jeunes héritières de l'immigration postcoloniale pour poursuivre des études dans la langue qu'elles ont toujours utilisées dans leur pays d'installation ou de naissance en Europe.

2.2 Quelques recommandations pour améliorer la situation de retour au Maroc

Pour faire face aux difficultés, les recommandations suivantes sont proposées :

- Créer **un réseau de femmes « compétentes »** étudiantes MRE de retour pour partager les expériences, faire valoir leurs compétences et peut être faire éviter à celles qui partent et qui reviennent de subir les mêmes difficultés. Ce réseau pourrait se munir d'un carnet d'adresse d'institutions et associations à contacter pour se faire **accompagner sur le plan de la recherche d'emploi** dans différents champs professionnels au retour.

Ce réseau aura également la possibilité d'offrir **un accompagnement social et psychologique** si besoin pour toutes celles qui rencontrent des difficultés sur un plan social, notamment concernant **le harcèlement, les discriminations et les violences** que peuvent subir les femmes de retour.

- **Mise en place de classes spécialisées, type les CLIN** en France, classe d'initiation pour non francophones, qui est réservée aux élèves étrangers qui viennent d'arriver en France et qui ne savent pas parler français. Ces classes pourraient se développer au Maroc, en l'adaptant au contexte marocain, et se nommer CLINA « classe d'initiation pour les non arabophones ». Cette classe serait bien entendu transitoire, s'intégrerait dans les écoles, et serait spécifiquement installée dans les écoles où les enfants de MRE seraient concentrés dans la région de l'Oriental. Ces classes pourraient être envisagées et mutualisées avec les enfants d'étrangers scolarisés dans les écoles publiques et qui ne savent pas parler l'arabe. Ce serait un véritable laboratoire pour la région et à développer dans le cadre de PRIM. Si cela fonctionne, cela pourrait être un modèle à dupliquer ensuite dans d'autres régions du Maroc. Cela permettrait également de travailler sur l'interculturalité, sur la mixité culturelle et sur l'égalité femme-homme.

3. Les « dames de fraises¹⁹ » : les travailleuses saisonnières au sud de l'Espagne

3.1 Les parcours, profils et difficultés au retour

Les saisonnières marocaines en Espagne se déplacent chaque année par millier dans le cadre d'un programme de migration circulaire, ayant débuté en 2007. Ce programme entre le Maroc et l'Espagne, qui concerne de manière exclusive les femmes, répond à un triple objectif : un besoin économique de l'Espagne, un contrôle des flux migratoires de l'Union européenne, et le développement des pays d'origine par les femmes lors de leur retour au Maroc. Au Maroc, c'est l'ANAPEC qui gère la sélection. Les femmes doivent répondre à plusieurs conditions. Les conditions précises pour participer au contingent des saisonnières marocaines en Espagne sont les suivantes : être une femme, avoir entre 25 et 40 ans, avoir une expérience agricole, être originaire d'une zone rurale, avoir au moins un enfant de moins de 18 ans, être divorcée ou veuve et pouvoir le justifier. Ces conditions permettent à l'Espagne et au Maroc de s'assurer du retour de ces femmes.

Les dames de fraises cumulent aussi souvent des traits de fragilité : précaires, analphabètes, pauvres, rurales. Le premier élément d'évolution est d'ordre financier et économique. Il permet rapidement d'améliorer les conditions de vie, mais ceci de manière ponctuelle et temporaire. Tant que ces femmes partiront, elles pourront envoyer de l'argent à leur famille restée au Maroc. Mais certaines n'ont plus eu l'opportunité de repartir, c'est le cas des femmes lors du focus groupe à Oujda.

En 2020, dans l'Oriental, les femmes qui partent en Espagne totalisent plus de 10% du total des femmes, soit 1493. Les provinces de Berkane, Taourit et Jerada sont particulièrement touchés par les départs.

Tableau 3. Nombre des femmes de la région de l'oriental ayant participé au programme de migration circulaire en 2020

Oriental	BERKANE	407	1493
	BOUARFA	193	
	DRIOUCH	16	
	GUERCIF	180	
	JERADA	208	
	NADOR	165	
	OUJDA	65	
	TAOURIRT	259	

Sur un total de 14217 en 2020, source ANAPEC

A Oujda, nous nous sommes entretenus avec 2 femmes travailleuses saisonnières en Espagne, et à 10 femmes à Guercif (et quelques-unes dans les autres régions de l'Oriental). Puis nous avons effectué un focus groupe à Oujda, au sein de l'association AMSV, Association d'aide des Migrants en Situation Vulnérable, avec 4 dames de fraises.

¹⁹ Expression tirée du livre de Chadia Arab pour désigner les saisonnières marocaines en Espagne travaillant à la cueillette des fraises dans le cadre de migration circulaire entre le Maroc et l'Espagne : Arab Chadia, 2018, « *Dames de fraises doigts de fée. Les invisibles de la migration marocaine en Espagne* », Edition En Toutes Lettres, Collection Enquêtes, 187 p.

Ces femmes sont soit divorcées, veuves ou mariées. Elles ont toutes des enfants. Leur situation est particulière car pour plusieurs d'entre elles, elles ne sont plus retournées en Espagne. Elles n'ont pas été rappelées par l'ANAPEC. Le retour est contraint et elles rencontrent diverses difficultés. Pour certaines, c'est l'occasion de reprendre le cours de leur vie, là où elles l'avaient laissé. Mais pour d'autres, le fait de ne pas pouvoir repartir va les mettre dans de grandes difficultés. D'autres encore vont travailler dans les cafés ou dans l'agriculture pour subvenir à leurs besoins et celles de leurs familles lorsqu'elles rentrent au Maroc.

Les caractéristiques²⁰ de ces femmes peuvent être résumées ainsi :

- Elles sont majoritairement **analphabètes, peu scolarisées,**
- Elles sont issues de **milieux ruraux,**
- Elles sont toutes issues de classes les **plus défavorisées, souvent très pauvres et précaires** avant le départ.
- Elles sont **divorcées ou veuves.**
- Celles qui sont **mariées, ont un époux en difficulté** (soit il ne travaille pas, soit il est malade et ne peut pas travailler, et lorsque ce dernier travaille c'est dans des travaux peu rémunérateurs comme dans l'agriculture ou les travaux publics).
- Elles ont une **moyenne d'âge de 40 ans.**
- Elles ont des enfants et parfois plusieurs et sont caractérisées par des **familles nombreuses.**

Tableau 4. Les difficultés auxquelles les « femmes des fraises » et ayant participé à l'étude ont fait face au retour au Maroc.

<ul style="list-style-type: none"> - La stigmatisation au retour. Lors du focus groupe, l'une d'entre elle explique que lors du retour, elle a été fortement stigmatisée par la famille et les voisins. Encore une fois, c'est le fait d'être femme, et d'avoir un contrôle social plus important au Maroc pour les femmes, qui expliquent cette stigmatisation à leur retour. Les hommes qui reviennent de migration sont vus comme des héros, là où les femmes, et particulièrement celles revenant d'Espagne (et des pays du Golfe, nous l'évoquerons par la suite) sont montrées du doigt. Elles sont vues comme des femmes faciles, qui se font harceler en Espagne, voire parfois violées. De plus, à leur retour, et vu les conditions pauvres dans lesquelles elles se trouvent, elles sont obligées de retrouver du travail : dans l'agriculture, dans les cafés, etc. Ce qui délient encore plus les langues sur elles. Pour elles, il y a une forme de lutte, de résistance et de militance à partir en Espagne. Cette stigmatisation est plus accrue pour les femmes seules avec enfants (divorcées majoritairement). - Difficultés à valoriser leur parcours et les compétences acquises en migration. Il ne s'agit pour certaines d'entre elles que d'une succession de « petits boulots » alimentaires dont parfois elles croient n'en avoir rien tiré en termes de compétences.
--

²⁰ Ces caractéristiques sont reprises des travaux de C. Arab (2018) et des entretiens et du focus groupe (voir en annexe les synthèses de certains entretiens et du focus groupe)

- Maladie/vieillesse ou absence du **mari** : c'est les conditions mêmes de recrutement qui font que souvent les femmes qui partent en Espagne, laissent derrière elles des hommes âgés ou malades qui ne peuvent pas ou plus travailler au Maroc. Celles qui sont veuves ou divorcées n'ont plus de maris.
- **Difficulté à trouver du travail au Maroc**, excepté des travaux peu rémunérateurs.
- **Difficulté à repartir en Espagne** du fait de la migration circulaire et qu'elles ne sont pas obligatoirement choisies chaque année pour repartir, donc pas de garantie de revenir en Espagne.

3.2 Recommandations pour améliorer la situation de retour au Maroc

Les recommandations suivantes vont aller dans le sens des difficultés émises par les femmes MRE de retour d'Espagne dans le cadre de la cueillette des fraises à Huelva en Espagne :

- **Aide financière et accompagnement en conseils**, lors d'un retour en tant que femme MRE ayant acquis une expérience migratoire en Espagne²¹ (elles ne sont pas souvent considérées comme des femmes migrantes de retour). Afin de dépasser les difficultés du manque d'opportunités de travail et des dépenses quotidiennes élevées, cette aide pourrait être sous forme de bourse pour soutenir **la création de projets personnels**, en offrant un **soutien financier** et un **accompagnement en termes de formation**. Dans le cadre de PRIM, un travail pourrait se faire en partenariat avec l'ANAPEC.
- Mieux accompagner **les associations** des droits des femmes existantes et des OSC qui travaillent dans le champ des migrations, afin de mieux connaître le public des femmes MRE « dames de fraises ». On pourrait même imaginer la **création d'une association de femmes de retour de la cueillette des fraises** afin d'avoir un interlocuteur par exemple pour l'ANAPEC pour le recrutement et la sélection, mais aussi pour qu'elles puissent partager leurs expériences, leurs difficultés et envisager ensemble des solutions. En ce sens, elles **pourraient être encouragées à être structurées en agrégats** : coopératives, réseaux professionnels, associations. Cet appui à la formation de collectif pourrait être faites par les ODCO ou l'INDH, dans le cadre de PRIM.
- **Développer l'accompagnement et le suivi d'un projet économique au sein des agences ANAPEC locales**. Peu de femmes saisonnières marocaines dans l'Oriental que nous avons rencontrées ont pu monter leur propre projet. La qualité du projet dépend de l'accompagnement des agents de l'ANAPEC. Ainsi, il est important de former le personnel aux entretiens de compétences ainsi que de développer un guide pratique de développement de projet professionnel expliqué étape par étape auprès des femmes. Il doit être une référent-e pour la porteuse de projet, qui ne serait plus seule face aux questionnements et aux prises de décisions inhérentes à tout processus de création d'entreprise.

²¹ Voir : ARAB Chadia, AZAITRAOUI Mustapha et LAMARKBI Nadia, 2021, « *Analyse de l'impact socio-économique du programme de migration circulaire sur les travailleuses saisonnières, leur famille et leur communauté* », dans le cadre de l'étude pour l'OIM « *Étude sur l'autonomisation des travailleuses saisonnières participant au programme de migration circulaire Maroc – Espagne* »

4. Les femmes expulsées d'Algérie en 1975.

4.1 Les parcours, profils et difficultés au retour

La migration de la population marocaine vers les pays du Maghreb présente des traits distinctifs et des dynamiques propres, ancrés dans des évolutions historiques et économiques. Durant la période coloniale, de nombreux Marocains et de nombreuses Marocaines ont entrepris des déplacements vers les pays du Maghreb, réagissant aux transformations économiques et sociales découlant de la colonisation française et espagnole. Les mouvements migratoires ont persisté après l'indépendance du Maroc en 1956, influencés par des facteurs économiques, sociaux et politiques. La proximité géographique entre le Maroc et l'Algérie a particulièrement favorisé des migrations entre ces deux nations. Des familles complètes se sont ainsi installées dans le pays voisin. Il en résulte, pour certaines d'entre elles, des mariages mixtes.

En 1975, suite au conflit entre le Maroc et l'Algérie, le gouvernement algérien expulse plus de 45 000 familles marocaines de son territoire²². Nous n'avons pas de précisions chiffrées sur le nombre de femmes, mais il s'agit de familles, dont les couples sont marocains, avec des enfants. A priori les femmes qui ont été mariées à des Algériens n'ont pas été expulsées (d'après un des entretiens avec l'une des femmes lors de l'enquête dans la région de l'Oriental).

Ces familles sont contraintes à abandonner leurs attaches, leurs activités économiques et tous leurs biens. Ces Marocains furent dispersés sur tout le territoire royaume, la ville frontalière d'Oujda n'étant pas en capacité de tous les accueillir.²³

Malgré toutes ces années, presque un demi-siècle après, les blessures sont encore ouvertes comme vont nous le montrer les entretiens réalisés avec plusieurs femmes marocaines de retour d'Algérie à Berkane et Oujda.²⁴

Nous avons rencontré plusieurs femmes expulsées d'Algérie grâce au président de l'AMVEAA d'Oujda, qui a organisé 2 focus groupe, l'un à Oujda avec deux sœurs expulsées d'Algérie en 1975 et un groupe de 4 femmes à Berkane.

Le focus groupe à Berkane croise le parcours des deux sœurs. Nous ferons un focus de l'une d'entre elle avec laquelle nous avons eu un entretien individuel à l'écart des autres, à cause de la dureté des violences subies, entretien que nous pouvons retrouver en annexe.

Les violences sont d'ordre politique, économiques car souvent les femmes n'avaient plus rien de leurs objets personnels laissés en Algérie ; violences physiques et violences sexuelles car certaines ont subi des agressions et viol lors de leur arrestation et lorsqu'elles ont été emmenées en prison.

²² Hiba Mezzyane, 2022, « L'expulsion des Marocains d'Algérie en 1975 », *Orient XXI* : <http://orientxxi.info/va-comprendre/l-expulsion-des-marocains-d-algerie-en-1975,5423>

²³ Ibid

²⁴ Ibid

Ces entretiens très précis (en annexe) montrent bien les parcours de ces femmes de retour dont on ne connaît pas beaucoup les récits. On visibilise beaucoup plus les parcours masculins, mais **le fait d'être femme, multiplie les risques des violences**, que ce soit au commissariat, sur la route ou de retour au Maroc, et accentue la pauvreté, **la précarité et le manque d'opportunité de travail** qui les plongent dans des vies encore plus dures et vulnérables que celles des hommes.

Pour tenter de synthétiser le profil des femmes rencontrées, il s'agit :

- De **femmes aujourd'hui entre 40 et 85 ans : mais qui au moment du retour en 1975, étaient mariées**, qui ont été expulsées avec leur maris et enfants, mais aussi **des petites filles** dont les parents étaient en Algérie pendant la colonisation française
- Des femmes qui ont connu la séparation avec certains membres de leur famille (mari resté en prison ou tué par la police algérienne ; sœur mariée avec un Algérien qui n'a pas été expulsé, etc.)
- De femmes **peu scolarisées**
- De femmes **sans revenus**, et sans rien car elles ont été **dépossédées de tous leurs biens restés en Algérie**
De femmes qui ont **été violentées** pendant l'expulsion, avec des **agressions sexuelles** pour certaines d'entre elles

Tableau 5. Les difficultés auxquelles les femmes revenues de l'Algérie et ayant participé à l'étude ont fait face au retour au Maroc

<ul style="list-style-type: none"> - Recherche d'emploi. Les femmes ne travaillaient pas en Algérie, mais une fois qu'elles sont arrivées au Maroc, elles ont été dans l'obligation de travailler pour subvenir aux besoins de leur famille. Les hommes travaillaient en Algérie mais pas les femmes. Elles ont dû à leur tour chercher du travail au retour au Maroc, ce qui était très compliqué car elles n'avaient aucune formation - La stigmatisation en arrivant au Maroc, revenir d'Algérie dans un contexte politique complexe entre les deux pays a stigmatisé très fortement cette population - Registre des noms. Les Marocain-e-s en Algérie n'avaient pas de nom patrimonial. Les Français à l'époque inscrivait les « SMP » (sans nom patrimonial). Aujourd'hui, ils et elles rencontrent de réelles difficultés pour faire reconnaître leur identité et obtenir des papiers administratifs. - La violence de l'expulsion, a affectée de manière différentes et spécifiques les femmes. L'arrestation de leur famille souvent des hommes (mari, père), violence à la frontière, difficultés de faire reconnaître leurs papiers en arrivant, difficultés administratives, difficultés d'adaptation, de retrouver du travail, de subvenir aux besoins des familles, difficultés à se loger, de scolarisation pour les enfants, difficultés à récupérer leurs biens laissés en Algérie, racisme, stigmatisation de retour au pays, etc. Les femmes ont été plus souvent sujettes aux viols et aux agressions sexuelles.
--

4.2 Recommandations pour améliorer la situation de retour au Maroc

Il est difficile d'émettre des recommandations, tant le dossier des Expulsés d'Algérie est un dossier complexe, épineux, sensible et éminemment politique.

Pour lutter contre les stigmatisations et le racisme envers les femmes revenant de l'Algérie, on peut néanmoins recommander :

- **Visibiliser le cas des femmes expulsées d'Algérie** qui connaissent des problématiques similaires aux autres femmes MRE de retour, et qui sont exacerbées par la violence du retour, les traumatismes qu'elles ont pu rencontrer et le suivi qu'elles auraient dû avoir en arrivant, en faisant le lien avec le contexte politique de la problématique.
- **Un suivi psychologique** serait encore aujourd'hui nécessaire. **Une cellule d'écoute spéciale « femmes expulsées d'Algérie »** pourrait être mise en place pour que ces femmes puissent mieux avancer de leur vie.

5. Les femmes marocaines des pays du Golfe et de la Turquie : entre parcours traditionnels de migration et la stigmatisation portée sur ces femmes²⁵ .

5.1 Les parcours, profils et difficultés au retour

Les femmes de retour de cette zone du monde sont souvent caractérisées par leur stigmatisation, et souvent en lien avec leur genre et leur sexualité. Les médias notamment décrivent les Marocaines comme étant fortement insérées dans le travail du sexe. Et pourtant la réalité est tout à fait différente. Comme l'ont montré un certain nombre de travaux²⁶, les Marocaines et les Marocains dans les pays du Golfe sont généralement insérés dans divers secteurs professionnels, qu'ils soient valorisés (ingénierie, art, journalisme, enseignement, transport aérien, artisanat, sécurité, communication, commerce, vente, etc.) ou non (accueil, coiffure, esthétique, hôtellerie, restauration). Toutefois, alors qu'ils sont quantitativement peu visibles dans ces états par rapport à l'Europe, en comparaison d'autres migrants comme les Indiens ou les Philippins, les Marocains sont l'objet d'un stigmate, visant notamment les femmes. La migration marocaine est en effet fortement féminisée à Dubaï comme dans d'autres espaces des pays du Golfe. Pour le consul général de Dubaï, ces Marocain-e-s sont jeunes, moins de 40 ans pour 90% d'entre elles et eux. En 2018, 86,5% a moins de 44 ans pour être exact et 64% a entre 24 et 44 ans. La particularité de cette migration marocaine, c'est sa féminisation. Par exemple, à Dubaï, elles sont 64% parmi les migrant-e-s du Maroc, au Bahrein, 72%, à Oman 65%²⁷ (Ezzine, 2013)²⁸.

Dans cette figure, qui est peu homogène par rapport aux autres catégories décrites précédemment (les étudiantes, les retraitées, les dames de fraises, etc.), nous avons voulu rendre compte des parcours des autres femmes qui n'entrent pas toujours dans des catégories précitées. Néanmoins, quelques profils de femmes ont des logiques de migration similaire.

1^{ère} sous catégorie : les femmes qui partent et reviennent dans le cadre d'un mariage avec un étranger

Les femmes rencontrées, sont soit des femmes qui partent pour travailler et rencontrent un conjoint, souvent étranger et se marie, soit plus rarement sont mariées avec un étranger avant le départ, qu'elles ont pu rencontrer au Maroc avant de partir. L'une d'entre elle a 33 ans. Elle

²⁵ Bien que la Turquie ne fasse pas partie des Pays du Golfe, nous avons intégré un entretien réalisé avec une Marocaine qui est partie travailler à Istanbul, car il y avait des similitudes avec le profil des femmes marocaines qui s'ont allées travailler dans les pays du Golfe.

²⁶ Arab, Chadia, et Nasima Moujoud. « Le stigmate de « Marocaine » à Dubaï. Les résistances des migrantes à l'épreuve de l'intersectionnalité », *Migrations Société*, vol. 173, no. 3, 2018, pp. 99-114.

Khachani, Mohamed, La migration marocaine dans les pays du Golfe, [Migration Policy Centre], [CARIM-South], CARIM Analytic and Synthetic Notes, 2009/34, Demographic and Economic Module - <https://hdl.handle.net/1814/12838>

Berriane, Mohamed, 2021, Chapitre 23 Les Marocains des pays du Golfe en 2021 (Emirats Arabes Unis et Qatar). La parenthèse de la COVID - In Marocains de l'extérieur - 2021 : https://www.academia.edu/104927206/Chapitre_23_Les_Marocains_des_pays_du_Golfe_en_2021_Emirats_Arabes_Unis_et_Qatar_La_parenth%C3%A8se_de_la_COVID

Berriane, Mohamed. "Chapitre 24 - Les Marocains Des Pays Du Golfe. Al Wafidoune Et Leur Diversité (Emirats Arabes Unis Et Qatar)." Marocains de l'extérieur - 2017 (2018)

²⁷ Ezzine, Abdelfattah, "Les Marocains des pays arabes", in : BERRIANE, Mohamed (sous la direction de), *Marocains de l'extérieur 2013*, Rabat : Fondation Hassan II pour les Marocains résidant à l'étranger, 2013, pp. 503-602.

²⁸ Pour la Turquie, nous n'avons pas de données.

a un niveau d'études primaire. Elle est mariée et mère de trois enfants. Elle est l'épouse d'un Saoudien. Elle vit actuellement au Maroc mais continue à se rendre en Arabie saoudite. Nous avons rencontré plusieurs femmes qui ont fait connaissance avec un étranger des pays du Golfe, soit avant leur départ du Maroc, soit en allant dans l'un de ces pays.

Elle explique que les amis de son mari aiment les Marocaines, et qu'elle cherche pour eux des femmes ici pour se marier.

Ces femmes ont des points communs avant leur départ du Maroc : elles travaillent au Maroc mais ne gagnent pas très bien leur vie. Souvent, elles sont célibataires, plutôt jeunes, et sont issues de milieux peu privilégiés et pauvres. L'exemple de l'une d'elle est intéressant. Elle a travaillé dans un restaurant, et elle gagnait à l'époque 50 dhms par jour et elle travaillait 10h par jour. Ces femmes se débrouillent pour obtenir des contrats de travail en Arabie Saoudite, aux Émirats Arabes Unis, au Qatar ou à Oman. Ces contrats peuvent être achetés. Et lorsqu'elles arrivent là-bas, elles préfèrent se marier avec un local qu'avec un Marocain. Les femmes marocaines des pays du Golfe ont du mal à se réintégrer au Maroc pour deux raisons. D'une part elles ont acquis des libertés dans les pays du Golfe qu'elles n'ont pas au Maroc, notamment se déplacer librement en portant des vêtements soit qui recouvrent le corps, soit au contraire qui dénudent leur corps. Ceci est une vraie différence avec les hommes. Une d'entre elle, partie en Arabie Saoudite, explique qu'elle a rencontré beaucoup de difficultés à son retour à Oujda, car elle ne pouvait plus travailler à cause du port du *niqab* qu'elle a adopté en immigration, mais qu'elle a gardé en se réinstallant au Maroc. De ce fait elle était fortement mal vue et stigmatisée, elle a eu du mal à trouver un emploi au Maroc à cause de sa tenue vestimentaire. Pour d'autres, c'est l'inverse. Elles ne vont pas se sentir en sécurité dans la rue, car elles vont continuer à s'habiller comme en pays d'immigration, avec des vêtements qui ajustent leurs corps. Dans ce cas-là, elles sentent, au retour au Maroc, des regards réprobateurs masculins sur elles. Elles ont également raconté l'insécurité dans la rue au Maroc. L'une d'entre elle s'est fait voler à deux reprises à Oujda. Certaines d'entre elles qui se marient avec des étrangers des pays du golfe, se retrouvent être des deuxième, voir troisième femme, car leur mari est en situation de polygamie.

Voici quelques points communs spécifiques à celles qui sont mariées avec des étrangers qui ressortent dans leur profil :

- Elles sont majoritairement **célibataires avant de partir** ;
- Jeunes ;
- Partent avec des **contrats de travail que parfois elles achètent** ;
- **Mariage avec un étranger** qui a la nationalité d'un des pays du Golfe ;

Entre les difficultés qu'elles rencontrent :

- Situation de **polygamie**
- **Stigmatisation** à cause de leurs vêtements les empêchant de retrouver du travail
- **Stigmatisation** en lien avec leur présumé sexualité dans les pays du Golfe

2ème sous-catégorie : Les femmes de retour divorcées, antérieurement mariées à des étrangers des pays du Golfe

L'une d'entre elle est âgée de 47 ans (née en 1976), avec deux garçons. Elle est partie en Arabie Saoudite pour créer un salon de coiffure. Elle a rencontré des difficultés avec le *kafil* car dans les pays du Golfe il faut un protecteur masculin. Elle se marie avec un Libanais, puis divorce car il y a mésentente avec son mari et rentre après 10 ans de vie en Arabie Saoudite à Oujda.

Une autre est divorcée, âgée de 27 ans et elle a une fille. Elle a un parcours particulier, car bien que ces parents soient marocains, elle est née dans le sultanat d'Oman où ses parents travaillaient. Elle est issue de la classe moyenne supérieure, son père enseigne les sciences islamiques et sa mère prépare un doctorat en littérature arabe. Elle a quitté Oman à l'âge de 6 ans pour revenir vivre à Oujda avec sa famille. Actuellement, elle est étudiante en Faculté des lettres et sciences humaines, dans la filière Anglais. Elle s'est mariée avec un Égyptien et a vécu plusieurs années en Égypte (voir entretien annexe n°8). Son rêve était de faire médecine. Mais elle échoue, et se sent psychologiquement en rupture. Son retour au Maroc est véritablement vécu comme un échec : **échec du mariage, échec des études**, difficultés à se réhabituer au Maroc, etc. Elle passait son temps à dormir et prenait des médicaments pour l'anxiété. Elle n'avait plus d'objectif dans la vie.

La principale similitude de cette sous-catégorie, c'est que ces femmes qui sont parties revenues, sont toutes divorcées.

Quelques caractéristiques et difficultés sont commune à cette 2nde sous-catégorie :

- Au départ, des femmes jeunes et célibataires.
- Au retour, des femmes qui ont été mariées à des étrangers à l'étranger.
- Au retour, des femmes divorcées avec enfants.

Les principales difficultés :

- **Échec** du retour/**dépression**, parfois échec lié au divorce, mais aussi par rapport au fait de ne pas travailler en gagnant bien sa vie au Maroc ;
- **Stigmatisation** et **violence** des hommes sur les Marocaines de retour des pays du Golfe à cause du stigmatisme liée à leur prétendue sexualité.

3ème sous-catégorie : Les femmes qui partent dans le cadre du regroupement familial mariées à des Marocains

Nous avons rencontré deux femmes qui sont parties dans le Sultanat d'Oman dans le cadre de mariage avec des Marocains qui travaillaient dans la filière de l'enseignement. Toutes deux viennent de Figuig :

Les deux femmes ont la cinquantaine (52 ans et 54 ans). Elles sont toutes deux mariées et ont entre 3 et 4 enfants. Toutes deux se sont mariées à des Marocains installés à Mascate au Sultanat d'Oman. Les maris travaillent dans l'enseignement dans le cadre d'un programme d'échange entre le Maroc et Oman. Après 12 ans pour l'une et 10 ans pour l'autre de vie à

Oman, elles rentrent en famille au Maroc car leur situation financière s'était améliorée, ils ont préféré faire le retour au pays d'origine. De plus, ils souhaitent que leurs enfants puissent poursuivre leurs études au Maroc, où ils auraient potentiellement de meilleures opportunités éducatives.

Comme pour celle qui était installée en Arabie Saoudite (décrite dans la première sous catégorie qui souffrait du port du *niqab* au retour au Maroc), ces femmes s'adaptent en pays d'immigration et adoptent le *niqab* ou la *burqa*, et la gardent en rentrant au Maroc. Le vêtement est une vraie différenciation sociale de genre qui va impacter le regard des autres dans l'espace public et identifie clairement ces femmes, comme des femmes de retour des pays du golfe et ce qui peut accentuer pour les femmes les formes de stigmatisation, que nous avons évoquées précédemment comme la supposé prostitution des femmes qui partent dans les pays du Golfe.

Le profil de ces femmes est caractérisé par :

- Des femmes qui **ne travaillent pas** et qui s'occupent du foyer (élèvent leurs enfants et gère la maison : ménage, cuisine, etc.) ;
- Des femmes avec des **enfants** ;
- Des femmes qui se **sont mariées** et qui sont parties grâce au **regroupement familial** ;
- Des **maris qui travaillent dans l'enseignement** et qui s'enrichissent en pays d'immigration dans les pays du Golfe.

Ces femmes n'ont pas décrit de difficultés particulières. Leur choix de retour était réfléchi, avec des maris qui ont travaillé dans l'enseignement et qui ont plutôt bien gagné leur vie. Leur situation est améliorée au retour au Maroc. Les maris sont proches de la retraite mais poursuivent leur travail dans l'enseignement au retour au Maroc. Quant aux femmes, elles continuent de s'occuper du foyer familial sans rencontrer de difficultés quelconques.

4^{ème} sous-catégorie : Celles qui partent seules pour le travail et reviennent se réinstaller au Maroc

Dans cette dernière figure de ce point, nous avons deux exemples de femmes parties dans les pays du Golfe qui sont similaires au niveau des profils, et qui ressemblent à d'autres parcours de jeunes femmes qui partent en Turquie par exemple, que nous avons regroupé dans cette même catégorie. Nous allons décrire l'un d'entre eux.

En effet, la troisième interviewée qui est partie à Oman, est originaire de Jerada. Elle a 24 ans, elle est célibataire, et n'a pas d'enfant. Elle est partie à Oman à Mascate, avec un visa de tourisme de 3 mois, puis elle a trouvé un contrat de travail pour pouvoir rester. Mais ensuite elle ne travaillait plus à cause du covid et a préféré rentrer. Sa famille l'a soutenu lors de son retour, et ce sont eux qui ont influencé sa décision de retour. Cette dernière avait un diplôme hôtelier et elle a envoyé son CV sur un site omanais, « Oman jobs ». Au départ sa famille a refusé son départ, car elle est issue d'un milieu conservateur. Elle-même était très stressée de partir, car elle n'était jamais partie de sa région du Maroc (Jerada), et surtout nous dit-elle « *dans les pays du golfe, et la mauvaise réputation avec laquelle les filles sont décrites*²⁹ ».

²⁹ Ibid

La jeune femme qui est allée en Turquie, vit à Oujda. Elle a 25 ans, elle n'a pas d'enfant, et elle vient de se marier. Elle a fait des études à l'université puis elle est allée apprendre la couture et la mode dans une école spécialisée. Elle y est restée deux ans et a obtenu un diplôme en couture, apprenant à traiter les vêtements à toutes les étapes. Un été, elle rencontre la femme de son cousin qui est revenue à Zaïo de Turquie. Elle était spécialisée dans la couture moderne et a appris beaucoup de choses d'elle, améliorant ainsi ses compétences dans ce domaine. Bien qu'elle travaillait à Oujda dans la couture, elle souhaitait partir pour améliorer sa vie, que ce soit financièrement ou en terme de liberté. C'est ainsi qu'elle décide de tenter l'aventure en Turquie, pays où elle n'a pas besoin de visa. Au cours du premier mois, elle n'a pas trouvé de travail en raison des problèmes de langue, et les Syriens avaient la priorité sur le marché du travail. Après un certain temps, elle a trouvé un emploi dans la bourse, bien qu'elle n'y connaisse rien au départ. Elle a travaillé là-bas pendant un certain temps. Puis le coronavirus est arrivé, et elle s'est mariée. Son mari est également originaire d'Oujda et travaille en Turquie. Elle a quitté son travail à la bourse pour travailler avec son mari dans le domaine de la mode et de la couture. En Turquie, elle travaillait de plus en plus, mais son niveau de vie n'a pas changé. Elle a beaucoup travaillé mais n'a pas obtenu de documents de séjour, et elle a vécu des situations de discrimination et de harcèlement en tant que femme.

De même, **quelques traits marquants** les identifient dans cette catégorie avec des difficultés communes lors du retour :

- Avant le départ, il s'agit de **femmes jeunes entre 20 et 30 ans** ;
- Qui ont eu **une formation au Maroc** avec un **savoir professionnel** (hôtellerie, couture, etc.) ;
- Elles cherchent à partir et trouvent du **travail** en adéquation dans leur domaine de spécialisation à l'étranger dans les pays du Golfe ou en Turquie ;

Principales difficultés de cette 4^{ème} sous-catégorie :

- Discriminations et violence
- Stigmatisation

Tableau 6. Synthèse des difficultés auxquelles les femmes revenues des pays du Golfe et de Turquie et ayant participé à l'étude ont fait face au retour au Maroc.

<ul style="list-style-type: none"> - Situation de polygamie - Stigmatisation à cause de leurs vêtements les empêchant de retrouver du travail - Stigmatisation en lien avec leur présumé sexualité dans les pays du Golfe - Échec du retour/dépression, parfois échec lié au divorce, mais aussi par rapport au fait de ne pas travailler en gagnant bien sa vie au Maroc ; - Stigmatisation et violence des hommes sur les Marocaines de retour des pays du Golfe. - Discriminations et violence
--

5.2. Recommandations pour améliorer la situation de retour au Maroc

Pour faire face aux difficultés, les recommandations suivantes sont proposées :

- Assurer l'accompagnement au retour des femmes ayant fait face aux violences en pays d'immigration pour qu'elles ne tombent pas dans des traumatismes et des dépressions une fois rentrées au Maroc. Il s'agit de mieux comprendre leur vécu en pays d'immigration pour ainsi pouvoir les accompagner au retour.
- Appuyer financièrement et former les centres d'écoute des associations de soutien aux femmes sur cette question en particulier, afin que les psychologues connaissent mieux la situation des migrantes marocaines dans les pays du Golfe. Mieux connaître leurs parcours et leur vie en migration, permet de mieux cibler l'accompagnement psychologique et l'écoute à avoir auprès de ces femmes.
- Mieux les sensibiliser : aux risques de discrimination qui peuvent être liés à leur tenue vestimentaire, en lien avec le niqab que certaines portent au Maroc à leur retour ; sur les conséquences de la polygamie en termes d'inégalité de genre. Cela peut se faire en partenariat avec les associations des droits des femmes, associations féministes.
- Réinsertion à l'emploi. Celle-ci pourrait se faire en partenariat avec l'ANAPEC par exemple, comme pour les autres profils.

6. De retour de Libye : les cuisinière et ménagères / les femmes venues par regroupement familial

Dès les années 1980, les Marocains et Marocaines viennent travailler dans cette région du nord de l'Afrique en Libye. En effet, en 1985, après que les autorités libyennes procèdent, en moins de deux mois, à l'expulsion de 80 000 travailleurs immigrés, pour l'essentiel Égyptiens et Tunisiens, elles s'ouvrent à la migration de travail des Soudanais et des Marocains en priorité³⁰. En 2023, selon les chiffres du Conseil de la Communauté marocaine à l'étranger, 100.000 Marocains vivent en Libye et sont inscrits dans les registres du Consulat à Tripoli et 60.000 autres sans autorisation de séjour. Parmi ces migrant-e-s marocain-e-s, il y a des femmes que nous avons rencontré lors de notre collecte de données sur le terrain.

Ces migrant-e-s marocain-e-s ont connu une vague de retour au Maroc après la chute et la mort de Kadafi en 2011. En effet, le pays a été plongé dans le chaos politique à partir de cette date, et beaucoup de Marocains et de Marocaines ont décidé de rentrer au pays.

6.1 Les parcours, profils et difficultés au retour

Nous avons effectué 10 entretiens avec des femmes de retour de Libye : 9 à Figuig et 1 à Guercif.

En voici les résumés, et un parcours que nous allons plus longuement décrire.

L'une d'entre elle a 50 ans, elle est originaire de Guercif et elle est veuve, avec cinq enfants. Sa première migration en 2009 a été en Libye, pour travailler comme domestique dans une famille bourgeoise libyenne. La raison principale pour laquelle elle s'est rendue en Libye était le prix alléchant qui lui était offert en termes de salaire. Ses activités sont la cuisine et l'organisation des affaires de la maison où elle travaille. Un an plus tard, après de nombreux mouvements de protestation qui ont mené à une guerre, elle est retournée au Maroc, car elle avait peur de rester en Libye.

Les autres femmes rencontrées à Figuig ont le même profil, c'est-à-dire des femmes qui viennent par mariage avec des compatriotes marocains. Certaines ont travaillé dans le tissage, dans l'organisation de mariage. Mais la plupart de celles qui étaient mariées ne travaillaient pas.

Les 10 femmes rencontrées sont toutes rentrées au Maroc en raison de la révolution qui a éclaté en Libye en 2011. Les changements politiques et l'instabilité qui ont suivi ont conduit à des conditions de vie difficiles et incertaines pour la communauté marocaine et la population en générale qui vivait en Libye.

Lorsque ces femmes sont rentrées, leurs maris et elles ont eu des difficultés à trouver du travail au Maroc notamment car les salaires étaient beaucoup plus bas qu'en Libye. Ainsi, les opportunités d'emploi étaient limitées et les rémunérations ne correspondaient pas à leurs attentes.

³⁰ Bensaâd, Ali. « L'immigration en Libye : une ressource et la diversité de ses usages », *Politique africaine*, vol. 125, no. 1, 2012, pp. 83-103.

Aussi, une des femmes interviewées a vécu de la violence et du harcèlement en Libye, ainsi que des violences conjugales très importantes. De retour au Maroc, cette femme a rencontré encore plus de difficultés. Elle a dû faire face à la violence familiale, ce qui a créé un environnement peu sûr et instable. Cette situation a ajouté à ses souffrances et a rendu sa situation encore plus difficile. Cette exclusion a ajouté à sa peine et à son sentiment de solitude. En outre, elle a éprouvé des difficultés à trouver un travail depuis son retour, ce qui a eu un impact sur sa situation financière et son autonomie.

Les femmes de retour de Lybie ont quelques points communs :

- **Niveau scolaire** relativement **bas** ;
- **Situation économique faible** avant le départ du Maroc ;
- 2 groupes : soit des **Femmes mariées avec des Marocains** ou des femmes venues pour le travail comme « **domestiques** » chez les familles aisées libyennes ;
- **Parcours** long et complexe avec traversée Algérie, puis Tunisie avant d'arriver en Libye ; avec **filière Figuig/Misrata** ;
- Aujourd'hui **femmes plus âgées** que les autres qui ont **entre 50 et 64 ans** ;
- La plupart des femmes ont des **enfants et souvent sont des familles nombreuses** (les entretiens ont montré entre 4 et 8 enfants) ;
- Toutes de **retour** au Maroc **après la révolution libyenne** et la chute de Kadafi.

Tableau 7. Les difficultés auxquelles les femmes revenues de la Libye et ayant participé à l'étude ont fait face au retour au Maroc.

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">- Difficultés à trouver du travail.- Pour les maris, s'ils retrouvent du travail au Maroc, celui-ci est moins bien rémunéré qu'en Libye, d'où une baisse considérable du niveau de vie.- Traumatisme de la révolution et du contexte de retour. |
|---|

6.2 Recommandations pour améliorer la situation de retour au Maroc

Pour faire face aux difficultés, il est recommandé d'accompagner les femmes qui ont subies des violences sexuelles, mais aussi psychologiques, et notamment des traumatismes de guerre après la révolution libyenne. Il faudrait encore une fois que les personnes qui travaillent dans les centres d'écoute pour les femmes soient formées à connaître tous les types de femmes MRE de retour, et dans ce cas-là celles qui reviennent de Libye.

7. Récapitulatif et synthèse : Difficultés et recommandations émanant des témoignages des femmes marocaines migrantes de retour de la région de l'Oriental et ayant participé à l'étude en matière d'accès aux services

L'analyse des profils et parcours migratoires de l'ensemble des femmes ayant participé à la collecte des données présente des difficultés similaires entre les femmes MRE de retour rencontrées. Ces difficultés au retour, qui peuvent parfois touchées les deux sexes sont néanmoins accentuées par le fait qu'elles sont des femmes.

Ces difficultés sont résumées comme suit :

- Difficulté d'accès aux services publics, notamment le service de la santé. Cette difficulté touche particulièrement les femmes retraitées de retour des Pays d'Europe de l'Ouest, comme celles de retour des pays Bas et de France.
- Problème d'intégration socio culturelle au retour des femmes au Maroc. Cette difficulté touche plusieurs profils de femmes. On pense plus spécifiquement aux jeunes de femmes, comme celles qui sont allées faire des études en France ou ailleurs, ou à celles qui reviennent des pays du Golfe.
- Non-respect de la loi au Maroc, des droits de l'autre, le manque de respect pour les femmes, discrimination et violence verbale et physique envers les femmes. De même cette difficulté est plus souvent le trait de celles qui sont plus jeunes, notamment pour les violences faites aux femmes dans les espaces publics.
- Pas d'opportunités de travail au retour. Cette difficulté touche particulièrement celles qui ont travaillé à l'étranger, les dames de fraises, les femmes qui sont allées pour le travail dans les pays du Golfe ou en Turquie, celles qui sont allées étudier et reviennent pour travailler au Maroc, mais aussi les femmes expulsées d'Algérie.
- Manque de liberté au Maroc. Il s'agit d'une observation d'ordre général qui nous a été signalé particulièrement pour les jeunes femmes qui sont allées faire des études à l'étranger et celles qui sont allées travailler.
- Regard blessant de la société marocaine sur les femmes de retour, humiliant stigmatisant. De même souvent les plus jeunes femmes.
- Le choc culturel, difficulté d'adaptation, difficulté de suivre ses études au lycée, faute de langue arabe, mentalité différente, la façon de concevoir les choses etc.../ Difficulté de scolarisation et système éducatif non adéquat pour des enfants nés en France ou en Europe qui ne parlent pas, ne lisent pas et n'écrivent pas l'arabe. Il s'agit surtout de celles qui sont des MRE nées en immigration ou parties jeunes comme enfant dans le cadre du regroupement familial et qui ont été socialisées souvent en France ou en Europe de l'Ouest.
- Harcèlement sexuel. Souvent les plus jeunes qui se sentent ou qui vivent le harcèlement.
- Discrimination envers les femmes dans une société conservatrice comme l'Oriental. Il s'agit d'une particularité de la région, souvent décrite par les femmes comme une région conservatrice.
- Difficultés d'accès aux soins gratuitement comme en Europe. Cette problématique touche particulièrement les femmes âgées, les ayants droit, souvent de retour d'Europe (Pays Bas et France).

- Stigmatisation des femmes seules avec enfants (divorcées majoritairement). Il s'agit plus spécifiquement de femmes qui se sont mariées à l'étranger et qui reviennent après une séparation à l'étranger, que ce soit avec un Marocain ou un étranger. C'est le cas notamment des femmes de retour des pays du Golfe, de Turquie, et d'ailleurs.
- Dépenses quotidiennes élevées. Il s'agit d'un constat général, pour des femmes qui ont eu l'habitude de travailler ou dont les maris ont travaillé, et avaient eu une forme d'ascension sociale à l'étranger. Le sentiment de perdre du niveau de vie au Maroc une fois de retour a été signalé dans la grande majorité des catégories de femmes.
- Procédures administratives complexes, des retards dans l'obtention des documents nécessaires et une disponibilité limitée des services. C'est une difficulté relevée par plusieurs femmes dans différents profils migratoires. Elle a été particulièrement soulevée pour les femmes âgées à la retraite.
- Regard des gens, mépris, regard de pitié et d'infériorité. De même, plusieurs femmes ont signalé qu'elles ont ressenties du dédain envers leur personne, car elles étaient mal jugées, dépréciées et mésestimées par leurs compatriotes restés au Maroc.

Pour faire face à ces problèmes, il est recommandé de :

- **Recommandations générales et plaidoyer :**
 - **Visibiliser les femmes MRE de retour, en appuyant les diagnostics, les travaux académiques.** Cette recommandation touche tous les profils migratoires. Il y a une véritable méconnaissance de qui sont ces femmes. Le rapport ci-joint permet une cartographie générale des profils migratoires des femmes de retour au Maroc, et des difficultés que celles-ci rencontrent. **Des thèses de doctorat, des mémoires de master pourraient être soutenus, avec un partenariat avec les enseignants-chercheurs de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Université Mohammed Premier-Oujda, et en particulier avec le Master Migration, Espace et Société.**

Cela permettrait **une meilleure connaissance de ces femmes, et une reconnaissance des droits de ces femmes.**

Par exemple, en travaillant sur la catégorie des femmes expulsées d'Algérie, la recherche académique pourrait permettre ensuite de réaliser en ce sens une forme de **plaidoyer** et à terme la **restitution des biens qui ont été confisqués lors des expulsions** aux familles marocaines. Un plaidoyer qui pourrait se faire avec les associations qui soutiennent les femmes expulsées d'Algérie.

Il s'agira donc d'initier et de soutenir à la fois des travaux de recherche avec l'Université et du plaidoyer avec les associations, sous forme de Recherche-Action.

- **Développer les classes spécialisées au Maroc, les CLINA** « classe d'initiation pour les non arabophones ». Cette classe serait bien entendu transitoire, s'intégrerait dans les écoles, et serait spécifiquement installée dans les écoles où les enfants de MRE seraient concentrés dans la région de l'Oriental. Ces classes pourraient être envisagées pour les enfants de MRE de retour qui ont des difficultés à parler l'arabe, et mutualisées avec les enfants d'étrangers scolarisés dans les écoles publiques et qui ne

savent pas parler l'arabe. Ce serait un véritable laboratoire pour la région et à en partenariat avec l'AREF de l'Oriental (Académie régionale de l'éducation et la formation professionnelle). Si cela fonctionne, cela pourrait être un modèle à dupliquer ensuite dans d'autres régions du Maroc. Cela permettrait également de travailler sur l'interculturalité, sur la mixité culturelle et sur l'égalité femme-homme.

Cette recommandation est spécifique aux enfants des femmes MRE qui reviennent, des pays d'Europe en particuliers de France, ou de MRE nées en Europe et qui entrent au Maroc avec leurs enfants.

- **Développer l'accompagnement et le suivi au sein des agences ANAPEC locales afin de soutenir la création de projets personnels, en offrant un soutien financier et un accompagnement.**

Il s'agit d'une recommandation spécifique pour les dames de fraises, mais qui pourraient être bénéfique à d'autres figures de femmes MRE de retour. Il serait important d'accompagner ces femmes, en prenant bien évidemment compte de leurs caractéristiques propres (faible niveau scolaire, langue arabe dialectale ou amazighe, etc.), en leur offrant des outils de compréhension simple pour dépasser leurs croyances limitantes, pour gérer leurs émotions et apaiser leurs angoisses pour permettre de développer leur potentiel entrepreneurial. **Il faudrait leur donner des bases sur des notions de comptabilité**, il serait également pertinent d'accompagner les porteuses de projet à réfléchir leurs activités de manière prospective, sous forme d'une ébauche de « *business plan* ». Le partenaire privilégié serait l'ANAPEC.

- **Un bureau d'accueil unique pour les démarches administratives** : il serait utile d'avoir un interlocuteur unique, avec des agents compétents et formés pour les accompagner au mieux dans leurs démarches administratives. Cela peut se faire dans le cadre de cellules d'accueil que le projet PRIM a mis en place dans 6 communes de la région (Oujda, Nador, Figuig, Berkane, Driouch, Guercif) avec un focus sur la typologie des femmes MRE de retour qu'il faut accompagner et soutenir.
- **Améliorer le système de santé et faciliter les démarches de remboursement** : il faudrait envisager de faciliter les procédures de prises en charge et de remboursement pour celles qui ont encore des protections sociales de leur pays d'immigration et qui font effet grâce aux accords bilatéraux et aux conventions signées entre le Maroc et les pays d'accueil. Cette recommandation touche particulièrement les femmes âgées, mais pas seulement.
- **Proposition d'une aide financière et d'un soutien lors d'un retour de femme MRE en grande vulnérabilité**, notamment les femmes divorcées et veuves, comme celles qui reviennent des Pays du Golfe, de Turquie ou de Libye.
- **Créer des associations pour aider les femmes en vulnérabilité et les droits des femmes**. Un cas particulier que nous avons rencontré ce sont les étudiantes de retour de l'étranger. Il serait intéressant de créer **un réseau de femmes « compétentes »**

étudiantes MRE de retour pour partager les expériences et peut être faire éviter à celles qui partent et qui reviennent de subir les mêmes difficultés. Cette recommandation a été proposée par l'une des jeunes femmes interrogées parties faire des hautes études en France. Mais il serait aussi intéressant, de créer d'une association avec les dames de fraises, avec les femmes expulsées d'Algérie, etc.

- **Un accompagnement social et psychologique avec cellule d'écoute** si besoin pour toutes celles qui rencontrent des difficultés sur plan social, notamment concernant le harcèlement, les discriminations et les violences que peuvent subir les femmes de retour. Il s'agira des femmes qui ont connu des traumatismes en pays d'immigration et qui ressentent également de la violence au retour. Cette recommandation touche les jeunes femmes par exemple de retour de Libye qui ont connu la révolution, d'Algérie qui ont connu des traumatismes de l'expulsion, des pays du Golfe qui ont connu pour certaine des violences sexuelles, et même pour les étudiantes qui décrivent de situations de harcèlement de rue au Maroc qu'elles ne connaissaient pas en Europe.
- **Création d'un guide d'informations** mis à jour spécifiquement pour les MRE femmes de retour, avec des informations sur les services de santé, les services de retour à l'emploi, les centre d'écoutes, la liste des institutions et associations qui pourraient les accompagner dans leurs difficultés, les droits et les procédures. Cette recommandation est transversale à tous les profils des femmes rencontrées.

8. Conclusion générale

Au cœur des vies de nombreuses femmes migrantes de retour que nous avons interviewées, émergent un récit poignant, marqué par une multitude de défis et d'obstacles rencontrés après leur retour dans leurs régions d'origine au Maroc. Ces femmes partagent des préoccupations profondément enracinées, se manifestant à travers une diversité de problèmes auxquels elles font face quotidiennement. L'une des premières difficultés évoquées par ces femmes concerne le manque d'opportunités de travail. Que ce soit les dames de fraises, les expulsées d'Algérie, les travailleuses dans le monde arabe (Libye, Arabie Saoudite et Tunisie), un cri de détresse s'exprime à travers les obstacles rencontrés dans la recherche d'un emploi adéquat, compliquant davantage la réinsertion socioéconomique après leur retour.

Selon les conclusions de cette étude, les femmes migrantes de retour présentent des profils variés. On observe une hétérogénéité des parcours et donc aussi une variété des difficultés rencontrées par ces femmes. Également, ces parcours sont marqués par une diversité de leurs besoins en matière de réintégration sociale et économique. Dans chaque cas particulier, il est essentiel de tenir compte de ces différents profils et situations lors de la conception de programmes, de mesures et d'incitations spécifiques. Une attention particulière et des ressources accrues devraient être consacrées aux programmes visant la réintégration des migrants de retour les plus vulnérables, confrontés à des situations précaires tant sur le plan social qu'économique.

L'expérience migratoire a pu être vécue positivement ou douloureusement, mais dans la grande majorité des femmes rencontrées, encore plus celles qui ont des bas niveaux scolaires, qui sont le plus dans le besoin socialement et économiquement, l'accès à l'emploi est rendu compliquée. D'autres difficultés apparaissent comme l'absence d'interlocuteurs adéquats pour l'écoute et la prise en compte de plainte en cas de violence. Aussi, le manque d'accompagnement pour obtenir des droits d'assurance, de retraite, pour les femmes plus âgées, comme celles qui reviennent avec leur mari, ou sans, qui se retrouvent dans les méandres administratifs du Maroc, sans un interlocuteur identifié pour les écouter et les soutenir dans leurs démarches.

Le retour au Maroc se fait souvent dans un contexte difficile, marqué par la difficulté de trouver un emploi, le défi de s'habituer aux normes sociales marocaines, et l'insatisfaction vis-à-vis des services de santé, éducatifs et de soutien psychologique limités et des opportunités de travail restreintes dans leurs régions d'origine. Les femmes soulignent le changement de culture et de valeurs, ainsi que des problèmes d'adaptation, exacerbés par des situations où leurs documents d'identité sont confisqués par leur mari. La question des enfants est également importante, avec des obstacles pour rétablir les papiers d'identité, des difficultés d'intégration au contexte marocain après un séjour prolongé en Europe, et des défis pour les inscrire dans les écoles publiques, notamment à cause de la langue arabe que les enfants nés en Europe ne maîtrisent pas toujours.

Le récit se poursuit avec la difficulté de trouver un emploi adéquat après le retour, souvent entravée par des obstacles administratifs, des difficultés d'inscription aux services sociaux comme la CNSS, et le sentiment d'isolement et de rejet en tant que femmes divorcées ou

veuve. Les femmes font état du manque d'orientation et d'informations sur la manière de décrocher un emploi ou de poursuivre des études, et dénoncent le harcèlement sexuel au travail. L'absence de centres d'écoute, d'orientation et de soutien psychologique est soulignée, tout comme la lenteur administrative des services publics. En parallèle, des problématiques sociales se dessinent, incluant la stigmatisation et les reproches liés au style vestimentaire, ainsi que des conflits avec les familles des maris marquées par des abus moraux et économiques.

Au-delà de ces défis individuels, les femmes évoquent également des problèmes systémiques tels que la corruption au sein de l'administration publique, mettant en lumière les failles structurelles qui entravent leur épanouissement et leur pleine participation à la société. Ainsi, le récit de ces femmes résonne comme un appel poignant à la compréhension, à l'action et à l'évolution des structures sociales et économiques pour créer un environnement plus favorable et équitable.

Dans le cadre de PRIM, tenir compte à la fois de la migration et du sexe des personnes, permet de voir autrement l'accompagnement que ces femmes doivent obtenir. Car bien que certaines difficultés soient les mêmes pour les hommes et les femmes, celles-ci sont accentuées du fait d'être femme et du fait d'être déjà dans une situation de vulnérabilité. Le retour n'est pas vécu de la même manière quand on est un homme et une femme, dans une société où les inégalités entre les hommes et les femmes sont encore prégnantes, et les discriminations et les violences faites aux femmes, qu'elles soient politiques, institutionnelles ou sexuelles ne sont toujours pas condamnées, bien que la législation tente d'évoluer en ce sens, avec la réforme du code de la famille et de la Moudawana .

Face aux défis exposés par les femmes migrantes de retour, les recommandations issues du terrain dessinent un ensemble de propositions cruciales pour améliorer leur situation et favoriser une réintégration harmonieuse dans la société marocaine.

9. Bibliographie

ARAB Chadia, 2013, « Le troisième âge : le “migrant inutile” », *Hommes & Migrations*, vol. 1303, no. 3, 2013, pp. 47-55)

ARAB Chadia, et MOUJOURD Nasima, 2018, « Le stigmate de « Marocaine » à Dubaï. Les résistances des migrantes à l'épreuve de l'intersectionnalité », *Migrations Société*, vol. 173, no. 3, 2018, pp. 99-114.

ARAB Chadia, 2018. *Dames de fraises, doigts de fée, les invisibles de la migration saisonnière marocaine en Espagne*. Casablanca : Toutes lettres 187 p. Réédition, 223 p., 2023

ARAB Chadia, 2021, « *Les migrations marocaines au prisme d'une géographie intersectionnelle. Entre dynamique d'émancipation et processus de marginalisation - Espagne et Dubaï* ». HDR, Université d'Angers, 328 p.

ARAB Chadia, AZAITRAOUI Mustapha et LAMARKBI Nadia, 2021, « *Analyse de l'impact socio-économique du programme de migration circulaire sur les travailleuses saisonnières, leur famille et leur communauté* », dans le cadre de l'étude pour l'OIM « *Étude sur l'autonomisation des travailleuses saisonnières participant au programme de migration circulaire Maroc – Espagne* »

BENSÂAD Ali, 2012, « L'immigration en Libye : une ressource et la diversité de ses usages », *Politique africaine*, vol. 125, no. 1, 2012, pp. 83-103.

BERRIANE Mohamed, 2021, Chapitre 23 Les Marocains des pays du Golfe en 2021 (Emirats Arabes Unis et Qatar). La parenthèse de la COVID - In Marocains de l'extérieur – 2021 : https://www.academia.edu/104927206/Chapitre_23_Les_Marocains_des_pays_du_Golfe_en_2021_Emirats_Arabes_Unis_et_Qatar_La_parenth%C3%A8se_de_la_COVID

BERRIANE Mohamed, 2017 “Chapitre 24 - Les Marocains Des Pays Du Golfe. Al Wafidoune Et Leur Diversité (Emirats Arabes Unis Et Qatar).” Marocains de l'extérieur - 2017 (2018)

EL YAZAMI Driss, JAMID Hicham., 2022, Maroc, compétences et mondialisation migratoire. Mutations et pistes d'action, 2022.

EZZINE Abdelfattah, 2013, “Les Marocains des pays arabes”, in : BERRIANE, Mohamed (sous la direction de), *Marocains de l'extérieur 2013*, Rabat : Fondation Hassan II pour les Marocains résidant à l'étranger, 2013, pp. 503-602.

HCP, 2020, *La migration internationale au Maroc. Résultats de l'Enquête Nationale sur la Migration Internationale 2018-2019*, https://www.hcp.ma/downloads/Enquete-Nationale-sur-la-Migration_t21608.html

KHACHANI Mohamed, 2009, La migration marocaine dans les pays du Golfe, [Migration Policy Centre], [CARIM-South], CARIM Analytic and Synthetic Notes, 2009/34, Demographic and Economic Module - <https://hdl.handle.net/1814/12838>

MEZZYANE Hiba, 2022, « L'expulsion des Marocains d'Algérie en 1095 », *Orient XXI* : <http://orientxxi.info/va-comprendre/l-expulsion-des-marocains-d-algerie-en-1095>,5423

SDIQI Alae, 2022, Près de 100.000 Marocains étudient à l'étranger (Infographie) : <https://www.h24info.ma/pres-de-100-000-marocains-etudient-a-letranger-infographie/>

ZEMMOURI Mahmoud, 1981, « Prends 10000 balles et casse-toi ! ».

10. Annexes

Annexe 1 : Grille entretien/focus auprès des femmes MRE dans la région de l’Oriental dans le cadre du programme PRIM

Cet entretien a pour objectif l’élaboration d’une étude sur les femmes MRE de retour dans la région de l’Oriental.

Cet entretien s’inscrit dans **le programme PRIM** porté par Expertise France. Le programme PRIM vise ainsi à renforcer l’ancrage de la politique migratoire du Maroc au niveau régional, en répondant aux défis liés à son intégration dans les stratégies sectorielles régionales, conformément au processus de la régionalisation avancée lancé par le Royaume. Il offre une opportunité de mise en cohérence de la politique migratoire envers les marocaines et marocains résidants à l’étranger (MRE) ainsi que des ressortissantes et ressortissants des pays tiers (RPT), et des politiques sectorielles de développement économique et humain.

Cette demande d’entretien propose une démarche qui vise à la visibilisation des femmes MRE de retour dans la région de l’Oriental et proposera des recommandations pour favoriser l’accès de celles-ci, et notamment de celles les plus vulnérables, aux services de la région.

Cet entretien est un outil de recherche qualitatif pour mieux connaître les femmes MRE de retour en situation de vulnérabilité dans la région. Cet échange est libre, vous pouvez ne pas répondre à une question si celle-ci vous paraît peu pertinente ou gênante. Sentez-vous libre. Nous ne sommes pas là pour vous juger, mais pour comprendre votre situation, vos conditions de travail, vos difficultés. Ce diagnostic nous permettra ensuite de pouvoir aider les institutions et associations qui vous accompagnent pour améliorer la mise en place des mesures et des actions favorisant l’accès de ces femmes aux services dans la région.

Nous garantissons lors de cet échange et lors du rendu du rapport final votre anonymat. Encore une fois, ce n’est pas votre identité (nom et prénom) qui nous intéresse mais bien vos parcours en tant que MRE et les conditions de retours au Maroc. Vous pouvez interrompre l’entretien quand vous le désirez. Il suffit juste de le dire.

Cependant, votre participation et vos idées sont très précieuses, car elles nous permettront de mieux comprendre la situation et de faire des propositions efficaces aux institutions avec qui nous travaillons pour améliorer la situation des femmes MRE de retour dans l’Oriental.

Notre échange devrait durer environ entre 1h maximum (pour un entretien individuel ; entre 1 et 2h pour un focus groupe). Cet entretien ne vous engage en rien par la suite.

1- Pourriez-vous vous présenter ?

- Les faire parler sur leurs lieux d’origine, leur âge, niveau d’instruction, niveau d’études/spécialisation, leur famille, leur statut matrimonial, nombre d’enfants, etc. ?
- Avant le départ que faisiez-vous : travail, à la maison, en famille ? etc.
- Étiez-vous satisfaites de votre vie au Maroc ? Si oui, pourquoi ? si non pourquoi ?

2- Pourriez-vous décrire votre parcours migratoire ?

- Dans quel pays/ville d'émigration ?
- Cause de départ ?
- Comment êtes-vous partie ? Hrig ? Contrat de travail ? regroupement familial ? Autre ?
- Activités en pays d'immigration : Travail en général ? Autre ?
- Conditions de vie dans le pays d'installation ? Matérielle ? Salaire ?
- Avez-vous subi des violences lorsque vous viviez à l'étranger ? Si oui lesquelles ?
- Combien d'années vous avez passé à l'étranger ? Vous êtes resté dans un seul pays, une seule ville ? si non, les quels ?

3- Pourriez-vous décrire plus précisément les conditions de retour au Maroc ?

- Pourquoi êtes-vous rentrée au Maroc ? en quelle année ?
- Quelles ont été les conditions de retour : Expulsion ? Choix volontaire ? Retour en famille ? avec les enfants ? Autre. (Quelle que soit les réponses, expliquez)
- Difficultés rencontrées lors du retour : *prioriser les difficultés*
 - o Difficulté de travail ? de conditions de vie ? d'adaptation à la société marocaine ? de violence ? Expliquer
 - o Les faire parler sur leur statut de femme : le fait d'être femme est-il plus difficile en termes de réinsertion au Maroc, par rapport aux hommes ?
 - o De retour au Maroc : pourriez-vous décrire vos conditions de vie ? En les faisant parler sur : charges familiales, s'il y a eu un mariage forcé, des violences subies (les décrire), ...
- Votre rapport avec la famille et/ou avec l'entourage a-t-il changé après votre retour au Maroc ? comment ?

4- Lors de votre retour au Maroc, y'a-t-il eu des difficultés d'accès aux services ?

- Si oui lesquelles ?
- Avez-vous été aidée ? orientée ? Si oui par qui ?
- Le fait d'être migrante de retour a-t-il été plus difficile pour vous réinsérer au Maroc ? Si oui, pourquoi, si non pourquoi ?
- Le fait d'être femme a-t-il été plus difficile pour vous réinsérer au Maroc ? Si oui, pourquoi, si non pourquoi ?
- Y'a-t-il eu d'autre élément qui explique votre réinsertion au Maroc et les difficultés que vous avez rencontré ?

5- Recommandations : Comment pourriez-vous être aidé aujourd'hui ?

- Avez-vous identifié des acteur.trice.s de la société civile ou des institutions qui ont pu vous aider ? Si oui lesquelles ?
- Souhaiteriez-vous repartir à l'étranger ? Expliquez
- Quelles sont les recommandation/propositions pour mieux accompagner les femmes MRE lors de leur retour au Maroc ?

6- Avez-vous quelque chose à ajouter ?

Annexe 2 : Les profils des femmes MRE de retour ayant participé à l'étude

Profil des femmes « ayants droit » revenant des Pays Bas lors du Focus groupe à Berkane et des entretiens :

Focus groupe à Berkane :

- S. est née en 1944. Elle se rend en 1988 à Rosendaal en Hollande où elle rejoint son mari, installé depuis 1970. Elle est partie avec ses 7 enfants. En 1994, après la retraite de son mari, elle est rentrée avec lui au Maroc.
- N. est née en 1950 et elle est partie en 2003 par regroupement familial. Elle est veuve sans enfant. Elle est restée 12 ans en Hollande et elle est rentrée en 2016.
- L. est née en 1961. Son mari est parti en 1974. En 1979 ils se sont mariés. Elle a 4 enfants qui sont nés aux Pays Bas. Ils ont tous deux travaillé lui dans la vente des pièces autos et elle dans le textile près de Eindhoven. Après la maladie de son mari, elle est rentrée en 2001 au Maroc avec 2 enfants en bas âge. L'un a aujourd'hui 18 ans et veut partir, mais ne peut pas car il n'a pas de papiers.
- F. est née en 1974. Elle est allée en Hollande en 1997 par mariage. Ils sont rentrés, elle et son mari, définitivement en 2003. La cause du retour est qu'elle voulait retrouver sa famille au Maroc, et ne supportait pas la vie en exil. Ces deux enfants sont restés là-bas et vivent à Utrecht.
- S. est venue en 1976, dans le cadre d'un regroupement familial. Elle est restée 40 ans, dans une petite ville à côté de Rotterdam. Après 40 ans ils sont rentrés pour la retraite. Elle est la seule à avoir la nationalité parmi le groupe. Elle n'a donc pas besoin de visa pour retourner aux Pays Bas. Elle a des petits enfants aux Pays Bas et en Belgique. Elle regrette la petite pension qu'elle touche et les services qui sont mauvais par rapport aux Pays Bas.

A Berkane :

- M. est veuve, elle a 73 ans et n'a pas d'enfants. Elle est allée s'installer à Groningen et Breda pour rejoindre son mari. Elle a passé 12 ans en Hollande. Elle est rentrée car elle s'est sentie seule et a développé une dépression nerveuse et des crises d'anxiété aux Pays Bas.

A Nador :

- H. a 75 ans, elle est mariée et 3 filles. Elle née dans le douar de Ouled Boudjemaa à Zaio. Elle a été installée pendant 33 ans aux Pays Bas, dans le cadre d'un regroupement familial. Elle n'a jamais travaillé et s'est occupé du foyer et de ses enfants. La raison principale du retour est la maladie de son mari. Ce dernier a fait le choix du retour pour mourir dans son pays d'origine. Elle dit être revenue au Maroc contre son gré, et doit s'occuper de la charge d'un mari malade. Elle rencontre beaucoup de difficultés : elle s'occupe seule de la maison, elle emmène son mari régulièrement à l'hôpital. Elle dit avoir du mal à s'adapter aux conditions ici au Maroc et qu'elle a du mal à s'intégrer, notamment parce qu'elle ne lit pas l'arabe. Elle évoque d'autre problème : le mépris des gens par exemple elle cite l'hôpital, éloignement de service de santé, obligée d'aller à Oujda, accès aux services administratifs à cause de son analphabétisme, pas d'aide pour savoir ce qu'elle doit faire pour bénéficier des soins pour son mari.
- R. est aussi originaire de Zaio, elle a 73 ans, est mariée et a 7 enfants. Elle n'a jamais été scolarisée. Elle a passé 48 ans aux Pays Bas. Elle était partie pour rejoindre son mari

qui travaillait là-bas et elle s'est occupé du foyer familial. Elle rentrée au Maroc car son mari a décidé de passer sa retraite au Maroc. Les Pays Bas lui manque, mais elle n'a pas le choix. Difficultés rencontrées : intégration au Maroc, , conditions de vie plus rudes au Maroc, note des actes d'incivilités plus nombreux au Maroc qu'aux Pays Bas, peur de sortir dans la rue seule, peur de l'agression, accès aux services publics notamment hôpital car loin de Zaio.

- F. a 81 ans, mariée sans enfant. Elle a passé 40 ans aux Pays Bas. Comme pour les précédentes, il s'agit du même profil : mariage avec un mari qui travaillait aux Pays Bas et qu'elle suivi. Elle travaillé 14 ans jusqu'à son accident où elle s'est cassé le pied. Puis elle a travaillé pendant 6 ans dans la couture. Elle est rentrée en 2014 car son mari a estimé que sa pension de retraite ne permettait pas de vivre convenablement aux Pays Bas. Elle n'a pas choisi ce retour. Difficultés : intégration, d'autant qu'elle ne travaille plus à cause de son âge ; non-respect de la loi au Maroc, manque de respect envers les femmes. Elle évoque dans les services administratifs le mauvais comportement des administrateurs, le clientélisme, la corruption.

De France :

- L. a 65 ans. Elle est mariée et a une fille. Elle a quitté Figuig pour la France en passant par Casablanca, au Maroc. Elle est allée à Orléans, en France. Après son arrivée à Orléans, elle a finalement établi sa résidence à Bourg-la-Reine, en France. Elle est partie dans le cadre d'un regroupement familial. Elle est restée 20 ans, sans avoir travaillé. Elle est revenue au Maroc car son mari voulait passer sa retraite au pays. Souffre du système de santé à Figuig.

Profils des femmes étudiantes de retour interviewées :

- J. a 42 ans, elle est née à Rabat mais a vécu à Oujda avec ses parents. Ses derniers sont issus de la classe moyenne au Maroc (enseignant et secrétaire). Elle est partie en France pour faire des études en communication et management à l'Université Paul Valéry à Montpellier. Elle part en 2001 et c'était l'objectif officiel nous dira-t-elle, mais elle précise « *l'objectif officiel, c'était plus de liberté, de pouvoir voyager, de mieux connaître la culture* ». Elle part avec un visa étudiant et se fait soutenir pour ses études par un financement parental et des aides sociales pour étudiants en France.
- M. est née en France. Elle a 45 ans, elle est mariée, avec un enfant. Elle est née à Paris, et diplômée d'un Master en Marketing de Sciences Po Paris. Elle venait au Maroc pour les vacances. Elle est rentrée en 2012 après s'être fiancée et avoir trouvé un emploi au Maroc et dans son domaine d'études.
- F. 51 ans. Elle a une formation en économie en France à Paris. Elle est mariée avec un enfant. Elle est partie dans le cadre d'un regroupement familial avec son père en France. Puis, dans les années 1980, elle est rentrée avec ses parents au Maroc. Elle rencontre beaucoup de difficultés au niveau de l'adaptation et du système éducatif marocain (parle mieux français qu'arabe). Puis elle est repartie depuis 2009 pour poursuivre ses études. Cela fait 14 ans qu'elle est à Paris.
- S. 49 ans. Elle a grandi en France avec ses parents. Elle est rentrée dans le cadre d'un retour familial volontaire en 1985 (après la retraite de son père). Elle ne s'est jamais vraiment adaptée, notamment dans le système éducatif marocain. Elle conclue l'entretien en disant « *si c'était à refaire je ne reviendrais pas* ».

- J. est né à Jerada, elle est étudiante en 5^{ème} année de pharmacie, et elle est célibataire. Avec sa cousine, elles sont déterminées à aller faire des études à l'étranger. En ce sens, elles ont recueilli les documents nécessaires et elles se sont mises en contact avec un intermédiaire entre elles et les universités en Ukraine, et elles ont fait leur demande de visa. Puis il y a eu la guerre entre l'Ukraine et la Russie. Elle a été dans l'obligation de rentrer au Maroc. Elle souhaiterait ouvrir une pharmacie au Maroc, mais son projet n'a pas encore abouti. Ses parents ont accepté de lui louer un appartement seul à Oujda pour qu'elle puisse continuer à étudier sans obstacle.

Profils des « femmes de fraises » ayant participé à la collecte des données : Focus + entretiens.

- K, mariée, âgée de 53 ans avec 4 enfants. Elle a pris l'autocar (CTM), depuis Oujda vers Tanger Med, avec des femmes aux mêmes conditions de vie. Elles ont été emmenées en Espagne dans la ville Huelva par bateau. Tous les frais du bateau jusqu'à leur arrivée au lieu du travail, étaient sous la charge des gens qui les ont engagées. La pauvreté extrême était la cause de sa migration (migrante saisonnière : cueillir les fraises). Elle a eu un contrat de travail par l'intermédiaire de l'ANAPEC. Elle était expulsée parce que le chef a découvert qu'elle était enceinte.
- Z. est originaire d'Aïn Beni Mathar et elle habite actuellement à Oujda. Elle a 51 ans, elle est mariée et elle a 3 filles qui sont également mariées, ainsi qu'un fils de 18 ans. Elle n'a jamais été à l'école et ne sait ni lire ni écrire. Avant de partir en Espagne, elle travaillait dans l'agriculture et faisait des travaux domestiques chez les femmes
- A. a 51 ans, elle est mère de 4 enfants (mari absent sans préciser si décédé ou séparé) et a quitté Aïn Ben Mathar pour s'inscrire à la saison des fraises en Espagne à Huelva. Elle a travaillé 2,5 mois. Quand elle est au Maroc elle travaille dans l'agriculture mais elle se plaint du bas salaire qui ne lui permet de subvenir aux besoins de sa famille.
- S. a 49 ans, elle est mère de 4 enfants et est mariée. Elle a un niveau 4^{ème} année en primaire. Elle part d'Oujda pour rejoindre le travail saisonnier dans la cueillette des fraises. Elle y est restée 5 mois la première fois et décrit de bonnes conditions de travail en Espagne, meilleure qu'au Maroc. Elle aurait voulu rester mais ne pouvait pas laisser ses enfants. La principale difficulté c'est son salaire bas au Maroc et le fait de ne pas avoir la certitude de repartir en Espagne.
- A. a 44 ans, elle est mariée et a 3 enfants. EN 2001 elle est partie une première fois en France, mais elle n'est pas restée. Ensuite elle est allée en Espagne pour la cueillette des fraises. Elle a tenté de rester en Espagne avec l'appui de son mari. Mais elle est tombée malade en Espagne et a décidé de rentrer. Elle est tombée dans une grave de dépression à son retour.
- M. a 32 ans, elle est divorcée avec 2 enfants et vit à Berkane. Elle a été appelée en 2020. Elle a travaillé chez un grand employeur de fraises en Espagne. Elle est tombée lorsqu'elle travaillait là-bas. Elle n'a fait qu'une saison, celle du covid 19. Depuis ils ne l'ont plus rappelé. Elle n'a plus travaillé depuis son retour il y a 3 ans.
- F. est née et vit à Jerada. Elle a un garçon de 12 ans, et elle est divorcée depuis 5 ans. Elle travaillait dans la cueillette des olives. Elle vit avec ses parents. Elle avait comme projet d'acheter une maison pour elle et son fils.
- D. a 50 ans et vient de Taourirt, est divorcée depuis 15 ans et a deux filles qu'elle élève seule. Au Maroc, elle est obligée de travailler pour subvenir aux besoins de ses enfants.

Elle travaille dans les cafés et dans l'agriculture. Elle a fait 4 saisons de fraises mais depuis le Covid, ils ne l'ont plus rappelé.

- N. vit à Jerada depuis 1990. Elle a 4 enfants et est divorcée depuis 10 ans. Elle a été mariée à l'âge de 14 ans. Elle est partie une première fois en 2018, puis 3 fois ensuite, et après 2020, l'année du Corona, elle est restée bloquée en Espagne 20 jours. Depuis qu'elle est rentrée ils ne l'ont plus rappelé. Elle a participé à un rassemblement devant l'ANAPEC de Tanger pour réclamer le départ des saisonnières qui n'ont plus été rappelées.
- S. a 53 ans. Elle est mariée et a 4 enfants. Elle part de Oujda vers Huelva pour la cueillette des fraises en Espagne. Elle a un contrat de plusieurs mois, mais elle ne reste que 10 jours car son employeur l'a expulsé. Il a découvert qu'elle était enceinte. Le retour a été difficile, car sa famille n'était pas contente de son retour et a vécu son retour comme un sentiment d'échec. Elle regrette qu'elle n'ait pas pu rester. Aujourd'hui elle travaille dans l'agriculture, comme femme de ménage chez les personnes, dans les bains publics, etc.

A Guercif :

- F. a 45 ans, elle est mariée et à 4 enfants. Elle part la première fois en 2017 à la cueillette des fraises en Espagne à Huelva, avec l'aide de l'ANAPEC. Ses conditions au Maroc sont très modeste. Quand elle revient au Maroc, elle reprend ses activités de femme au foyer. Elle souhaiterait avoir un contrat régulier et non à durée déterminée.
- Y. a 39 ans, elle est divorcée avec deux filles. Elle part pour la première fois en 2015 à Huelva pour la cueillette des fraises. Elle souhaiterait être mieux accompagnée à son retour au Maroc, où elle se sent parfois abandonnée sans certitude de repartir.
- L. a 36 ans, elle est mariée et a 5 enfants. Elle part en 2021 à Huelva. Elle regrette de ne pas avoir été rappelée en 2022 ET 2023.
- M. A 42 ans, elle est mariée et a deux enfants. Elle part chaque année depuis 2015, et revient ensuite au Maroc.
- F. A 42 ans, mariée avec 3 enfants. Première migration en Espagne en 2017. Soutenue par son mari, elle retourne chaque année en Espagne. Elle aimerait que son contrat soit prolongé toute l'année et qu'elle puisse faire venir son mari et ses enfants.
- K. a 32 ans, mariée et un enfant. Elle part pour la première fois en 2022, soutenue par son mari qui l'encourage à partir.
- S. a 41 ans, elle est mariée et a un enfant. Elle part en 2016 pour la première avec un contrat saisonnier de l'ANAPEC pour travailler à la cueillette des fraises. Lorsqu'elle est de retour au Maroc, elle travaille dans une boulangerie. La principale difficulté est le sentiment d'abandon, quand elles ne sont pas rappelées pour l'Espagne, elles n'ont aucun service pour les accompagner à mieux s'insérer au Maroc.
- S. a 36 ans, elle est divorcée avec un enfant. Elle part en 2017 pour la cueillette des fraises.
- F. a 37 ans, elle est mariée avec 6 enfants à charge. Elle part en 2016 avec un contrat de travail de l'ANAPEC pour travailler à la cueillette des fraises en Espagne. Elle souhaite avec une prolongation du contrat en Espagne.

Profil des femmes expulsées de l'Algérie : Focus + entretiens (Berkane, Oujda) :

- Entretien avec 2 sœurs et en présence du président de l'association des expulsés d'Algérie à Oujda. Les deux femmes sont nées en Algérie (1957 et 1959) à El Kerma et à Sidi Chami, au sud d'Oran. Elles ont été expulsées en 1975, l'une avec son mari et l'autre avait déjà une fille de deux ans et était enceinte. L'une des deux sœurs travaillait dans une usine de chaussures. Elles vivaient bien en Algérie. Elles étaient heureuses.
- F. Est partie enfant avec sa famille en Algérie pendant que celle-ci était sous colonisation française. Elle a vécu avec sa famille à Ait Tmouchen en Algérie. Son père travaillait dans champs d'orangeries chez des Français. Elle est rentrée au Maroc en 1975 lors des expulsions des Marocain.e.s d'Algérie au Maroc. Elle avait 26 ans. Son mari marocain a été arrêté en Algérie, et elle est rentrée au Maroc avec ses 6 enfants (un est mort dans le campement d'Oujda où elle était accueillie).
- M. est née en Algérie. Ses parents sont allés en Algérie dans les années 1940 à Hammam Bouhadjar. Son père était en France puis est revenu à Oran quand il y avait les expulsions. Mais ils ne l'ont pas laissé rentrer. Et l'ont renvoyé au Maroc. La famille était séparée. En 1975 lorsqu'elle est expulsée avec sa mère et ses frères et sœurs, elle a 6 ans. Aujourd'hui, elle a 53 ans et elle travaille dans les ménages. Son mari, 67 ans ne travaille pas. Ils ont 3 enfants. Sa fille est avec elle lors dans l'entretien.
- Enfin, Z. refuse de parler devant tout le monde. L'entretien se fait en dehors du focus groupe, seulement entre la femme et C. Arab.
- S. a 84 ans. Elle est mariée et a 7 enfants et vit à Figuig. S. a été mariée très jeune à l'âge de 12 ans. Elle est partie rejoindre son mari qui travaillait à Oran en Algérie. Elle a été mère au foyer durant son séjour en Algérie qui a duré 22 ans. Comme les autres, elle est rentrée au Maroc en 1975. Lors de son retour au Maroc, la personne migrante a rencontré des difficultés liées à la vie avec la famille de son mari. L'adaptation à un nouvel environnement familial. Difficulté pour son mari à retrouver du travail.

Profils des femmes revenant des pays du Golfe

De retour d'Arabie Saoudite et Oman :

- Sana a 33 ans. Elle a un niveau d'études primaire. Elle est mariée et mère de trois enfants. Elle est l'épouse d'un Saoudien. Elle vit actuellement au Maroc mais continue à se rendre en Arabie saoudite.
- Samira est divorcée, âgée de 47 ans (née en 1976), avec deux garçons. Elle est partie en Arabie Saoudite pour créer un salon de coiffure. Elle a rencontré des difficultés avec le *kafil* car dans pays du Golfe il faut un protecteur masculin. Elle se marie avec un Libanais, puis divorce car il y a mésentente avec son mari et rentre après 10 ans de vie en Arabie Saoudite à Oujda.
- Dounia quant à elle, est divorcée âgée de 27 ans et elle a une fille. Elle a un parcours particulier, car bien que ces parents soient marocains, elle née dans le sultanat d'Oman où ses parents travaillaient. Elle est issue de la classe moyenne supérieure, son père

enseigne les sciences islamiques et sa mère prépare un doctorat en littérature arabe. Elle a quitté Oman à l'âge de 6 ans pour revenir vivre à Oujda avec sa famille. Actuellement, elle est étudiante en Faculté des lettres et sciences humaines, dans la filière Anglais. Son rêve était de faire médecine. Mais elle échoue, et se sent psychologiquement en rupture. Elle passait son temps à dormir et prenait des médicaments pour l'anxiété. Elle n'avait plus d'objectif dans la vie.

- Samira a 52 ans est mariée. Elle a eu 3 enfants dont 2 filles et un garçon. En 1996, dans le cadre de son mariage, elle quitte Figuig et s'installe à Mascate à Oman. Son mari est recruté dans un collège à Mascate, dans le cadre d'un programme d'échange entre le Maroc et Oman. Après 12 ans de vie à Oman, elle rentre au Maroc afin de permettre à leur fils d'étudier à l'université après avoir obtenu son baccalauréat à Oman, mais les universités marocaines n'acceptaient que les étudiants omanais.
- Farida a 54 ans et est mariée. Elle vit à Figuig. Elle a eu 4 enfants dont 2 filles et 2 garçons. Elle est partie s'installer à Mascate à Oman, en raison du déplacement de son mari dans le cadre d'un programme d'échange entre les professeurs de collège du Maroc et d'Oman (grâce au regroupement familial). Après 10 années en migration, la personne a choisi de retourner au Maroc pour plusieurs raisons. D'abord, la situation financière s'est améliorée, ce qui a rendu le retour au pays d'origine plus favorable. De plus, ils souhaitaient que leurs enfants puissent poursuivre leurs études au Maroc, où ils auraient potentiellement de meilleures opportunités éducatives. Enfin, son mari approche de la retraite.
- X est originaire de Jerada. Elle a 24 ans, elle est célibataire, et n'a pas d'enfant. Elle est partie à Oman à Mascate, avec un visa de tourisme de 3 mois, puis elle a trouvé un contrat de travail pour pouvoir rester. Mais ensuite elle ne travaillait plus à cause du covid et a préféré rentrer. Sa famille l'a soutenu lors de son retour, et ce sont eux qui ont influencé sa décision de retour.
- F a 27 ans, elle est divorcée et a une fille. Elle est allée dans le cadre d'un regroupement familial s'installée à Tabūk en Arabie Saoudite. Elle a passée 1'année au Caire avant de s'installer 3 années en Arabie Saoudite. Elle est rentrée rendre visite à sa famille en 2019, et s'est retrouvée coincée au Maroc à cause de la crise sanitaire. Son mari a alors demandé le divorce. Elle s'est retrouvée seule au Maroc avec sa fille avec beaucoup de difficultés : regards des gens, état d'anxiété, stigmatisation car divorcée. Elle a repris ses études, soutenues par sa famille qui l'aide à élever sa fille.
- F. a 24 ans, elle est célibataire sans enfant. Elle part de Jerada avec un visa touristique pour le sultanat d'Oman. Elle a travaillé quelques mois mais elle a trouvé le pays difficile. Elle a décidé de revenir auprès de sa famille au Maroc. Elle a préférée revenir au Maroc que vivre à Oman qu'elle a décrit comme difficile pour trouver du travail, pour se loger et manger.

De retour de Turquie :

- R. A 25 ans, mariée et est partie d'Oujda vers la Turquie, aidé par une membre de sa famille. Elle a travaillé dans la couture. Elle a passée 5 ans en Turquie. Puis avec la crise sanitaire du coronavirus, des situations de discriminations et de harcèlement en Turquie, ainsi que des difficultés à obtenir des papiers ; elle a décidé de rentrer au Maroc. Après les difficultés rencontrées en Turquie elle dit être heureuse d'être rentrée au Maroc.

Profil des femmes revenant de la Libye.

- Lamia a 50 ans, elle est originaire de Guercif et elle est veuve, avec cinq enfants. Sa première migration en 2009 a été en Libye, pour travailler comme domestique dans une famille bourgeoise libyenne. La raison principale pour laquelle elle s'est rendue en Libye était le prix alléchant qui lui était offert, à ce moment-là elle a pris un contrat à durée indéterminée. Ses activités sont la cuisine et l'organisation des affaires de la maison où elle travaille. Un an plus tard, après de nombreux mouvements de protestation qui ont mené à une guerre, elle est retournée au Maroc, car elle avait peur de rester en Libye.
- S. a 60 ans et est mariée depuis 1993. Elle a eu 4 enfants, dont 2 filles et 2 garçons. Elle a quitté Figuig, au Maroc, pour se rendre à Beni Ounif, en Algérie, en traversant la frontière à pied. Ensuite, elle a poursuivi son voyage vers Tunis en utilisant un véhicule. Enfin, elle est arrivée en Libye, marquant ainsi la fin de son parcours migratoire. Partie dans le cadre d'un mariage. Elle a pris la décision de retourner au Maroc en raison des difficultés auxquelles son mari était confronté dans son travail en Libye et des changements économiques qui ont eu un impact négatif sur le pays. Les activités effectuées lors de retour, elle exerce des activités dans la couture à Oujda.
- M. a 60 ans et est mariée. Elle a eu 6 enfants, dont 4 filles et 2 garçons. A migré comme la précédente en Libye en passant par l'Algérie et la Tunisie. Partie pour se marier et a travaillé dans l'organisation de mariages. La personne a décidé de retourner au Maroc en raison de la révolution qui a éclaté en Libye en 2011. Les changements politiques et l'instabilité qui ont suivi ont conduit à des conditions de vie difficiles et incertaines.
- N. a 57 ans et est mariée. Elle a eu 2 enfants dont une fille et un garçon. Partie en Libye dans le cadre d'un mariage. A travaillé comme organisatrice de mariage et est rentrée au Maroc en 2011 à cause de la révolution en Libye.
- L. a 64 ans et est mariée. Elle a eu 8 enfants dont 4 filles et 4 garçons. Son parcours est parti de Figuig au Maroc, et s'est dirigée vers Beni Ounif, en Algérie, traversant ainsi la frontière entre les deux pays. Ensuite, elle a continué son voyage jusqu'à Misrata, en Libye, où elle est arrivée, dans le cadre d'un mariage. Elle a exercé l'activité de tissage pendant son séjour de 9 ans. La cause du retour au Maroc était le souhait de permettre à ses enfants d'étudier dans leur pays d'origine.
- R. a 57 ans et est mariée. Elle a eu 2 enfants dont une fille et un garçon. Installée à Misrata en Libye pour se marier. Elle est retournée au Maroc car elle n'a pas réussi à s'intégrer en Libye. Les difficultés d'adaptation et les obstacles rencontrés ont rendu son séjour en Libye insatisfaisant.
- T. a 61 ans et est mariée. Elle a eu 5 enfants dont 3 filles et 2 garçons. En 1989, dans le cadre d'un mariage, elle se rend à Misrata en Libye. Elle a travaillé dans le tissage en immigration. La cause principale de son retour au Maroc était la détérioration de la situation financière en Libye, en particulier après la crise de l'Irak en 1991. Les difficultés économiques et l'instabilité ont affecté son bien-être financier et sa capacité à subvenir aux besoins de sa famille. Lors de leur retour au Maroc, ils ont rencontré des difficultés liées au niveau décevant des salaires. Les opportunités d'emploi étaient limitées et les rémunérations ne correspondaient pas à leurs attentes.
- B. a 50 ans est mariée. Elle a eu 2 filles. Elle rejoint son mari en 1987 à Misrata en Libye. Après 9 années en migration, elle décide de rentrer au Maroc à cause des

restrictions financières. Après la guerre en Irak, il était devenu interdit de transférer de l'argent en dollars vers le Maroc. Cette situation a eu un impact significatif sur leur capacité à gérer leurs finances et à subvenir à leurs besoins. Par conséquent, ils ont pris la décision de rentrer au Maroc pour retrouver une situation financière plus stable.

- F. Tranche avec les autres femmes qui sont parties de Figuig dans le cadre d'un mariage. Fatima part seule, et retrouve son frère installé à Tripoli. Son récit est très développé que ce soit lorsqu'elle raconte son parcours jusqu'en Libye, sa vie, les conditions sociales et de travail, le harcèlement et les violences qu'elle rencontre à Tripoli, ainsi que les difficultés de retour à Figuig et dans sa famille où la réinsertion a été rude pour elle. Elle a effectué plusieurs travaux en Libye. Elle a travaillé dans la caisse sociale durant une période, elle a obtenu un emploi dans une entreprise de pétrole. Elle a passé 16 ans en migration. a pris la décision de retourner au Maroc suite au décès tragique de son frère en 2016. Des difficultés rencontrées au sein de la famille : violences, d'où un environnement instable pour elle au Maroc.
- Y. a 50 ans, elle est veuve avec 5 enfants. Elle part en 2009 pour travailler comme domestique (cuisine, ménage) dans une famille bourgeoise. 2 ans plus tard, et suite à la révolution, elle décide de rentrer au Maroc. Au retour, elle travaille dans l'agriculture.

Autres catégories : Profils des femmes de retour de France, en Espagne, Italie et autres par mariage, regroupement familial et pour le travail :

De la France :

- H. a 38 ans, elle a deux enfants. Elle est née à Oujda et a rejoint son mari à Paris en France. Elle est partie en 2010 et a passée 13 ans en immigration avant de revenir au Maroc. Elle est rentrée pour travailler avec une amie dans une boutique de vêtement au centre-ville d'Oujda. Elle possède une maison qu'ils ont acheté avec son mari à Saïdia. Les principales difficultés rencontrées par H. sont en lien avec son travail et notamment l'entrée des marchandises à la douane pour sa boutique. Elle dit avoir des difficultés avec l'administration douanière.
- F. a 46 ans. Elle a des enfants (mais a refusé d'en parler). Elle est née en France. Elle s'est mariée en France à Aubagne. Elle était professeur d'anglais dans un collège. Elle a vécu 36 ans en France avant de venir s'installer à Oujda. Elle a décidé de venir au Maroc avec son mari et ses enfants, car les conditions de vie en France ne lui plaisaient plus et elle voulait éduquer et scolariser ses enfants au Maroc pour qu'ils aient aussi une éducation religieuse musulmane. Elle est actuellement enseignante dans une école d'ingénierie privée. Elles rencontrent des difficultés de scolarisation dans les écoles marocaines car ses enfants sont francophones et ont du mal à s'adapter.
- N. a 59 ans. Elle part en 1975 à l'âge de 2 ans avec sa mère pour rejoindre son père qui travaillait à Paris en France, dans le cadre d'un regroupement familial. Elle a fait des études, et ensuite ses parents l'on obligée à se marier à l'âge de 18 ans au Maroc. Parmi les difficultés au Maroc, elle évoque la langue arabe, le mode vie qui est différent (la nourriture, la façon de s'habiller, la famille nombreuse), le manque de liberté (elle se sentait prisonnière), elle était mal vue, les gens ne lui faisait pas confiance, personne ne voulait l'aider, la mentalité était différente. Elle s'est sentie maltraitée par la famille de son mari (brimades, etc.). Elle a fait une dépression nerveuse à son arrivée qui dure

encore. En tant que femme MRE elle souhaiterait être mieux accompagner et sensibiliser les personnes pour mieux les comprendre.

- S. est veuve, 51 ans avec 3 enfants. Elle est née en France à Paris. Ses parents travaillent en France. Elle a passé 11 ans en France, et elle est rentrée fin des années 1980. C'est son père qui a voulu rentrer. Son père l'a scolarisé au sein de la mission française à Oujda. Aujourd'hui elle a obtenu un diplôme d'esthétique. Elle observe des difficultés principalement d'intégration : choc culturel, difficulté d'adaptation, difficulté de suivre ses études au lycée, faut de langue arabe, mentalité différente
- N. est divorcée, 40 ans avec un fils. Elle subit un mariage arrangé avec un migrant de France qu'elle a rejoint à Lille. Elle a passé 2 ans en France. Suite à des violences conjugales, elle a voulu dénoncer son mari et sa belle-famille en France. Lors d'un retour estival, son mari lui confisque les papiers et l'abandonner elle et son fils à Oujda. Depuis elle essaye de travailler (activité de couture, hammam, vendeuse dans un magasin, etc.). Elle évoque deux difficultés majeures : le harcèlement et la scolarisation de son fils qui ne parlait pas l'arabe.
- P. a 59 ans, mariée avec 2 enfants. Elle est partie en France pour rejoindre ses parents à l'âge de 11 ans (regroupement familial). Ensuite ses parents l'ont obligé à se marier. Elle a fait venir son mari du Maroc. Elle a travaillé en France comme caissière dans un supermarché et dans la restauration. Elle est restée 37 ans en France. Puis après son retour de la Mecque, elle a porté le voile et a rencontré des difficultés à travailler en France à cause de son voile. En rentrant au Maroc, elle a créé une association pour aider les femmes, les enfants et les personnes en situation de handicap.
- L. a 35 ans, divorcée avec deux filles. Elle obtient un visa pour soigner sa fille gravement malade, et elle part en France. Elle a travaillé comme femme de ménage à Louveciennes et elle est restée 3 ans. Elle a décidé de rentrer au Maroc, car elle voulait garder son voile et elle avait des remarques islamophobes en France. Elle avait peur que ses filles évoluent en France. Elle est rentrée à Guercif et elle a donné des cours de couture, avant d'ouvrir une boutique. Les difficultés rencontrées sont en lien avec la scolarisation de ses filles. Elle évoque les difficultés d'élever seule des enfants (avec une enfant en situation de handicap), les services de santé, et les brimades qu'elle subie.
- S. a 45 ans, elle est célibataire et n'a pas d'enfant. Elle vit à Jerada, et est partie par visa touristique en France. Après avoir visité le pays pendant plusieurs mois, elle a tenté de rester pour travailler. Mais comme elle n'a pas réussi à obtenir de papier, elle a décidé de revenir au Maroc. Sa famille l'a aidé à créer une parapharmacie et elle est contente d'être rentrée au Maroc.
- N. a 56 ans, elle est mariée et a 2 filles. Elle est partie de Figuig à Paris pour rejoindre son mari qui était installé là-bas. Elle a passé 11 ans à Paris où elle a travaillé dans la traduction. Avant de se marier elle avait un diplôme de coiffure et d'esthétique et a pu exercer à Figuig. Elle est rentrée au Maroc car son frère était très malade. Elle déplore les difficultés de scolarisation en arabe pour ses enfants et des écoles françaises trop chères.
- M. a 45 ans, elle est veuve et a 3 enfants. Elle part en 1998 de Guercif pour rejoindre son mari qui travaillait en France. Elle est rentrée au Maroc pour prendre soin de ses parents, dont le père était malade. Ensuite elle a voulu repartir en France, mais son mari a refusé, et ils ont divorcé.

- R. a 42 ans, elle est mariée et a 3 filles. Elle part de Guercif en 2017 en France pour rejoindre son mari. Elle a travaillé pour une famille marocaine en France comme femme de ménage et la cuisine. Ils ont décidé de rentrer pour éduquer leurs enfants au Maroc.

D'Espagne :

- F. a 35 ans, elle est mariée sans enfant. Elle est allée s'installer à Nador avant de partir à Ceuta pour une durée d'une année. Elle justifie son départ à Ceuta par le fait qu'elle a vécu des injustices quand elle travaillait à Nador. Elle a fait le choix de la migration. Elle a apprécié son travail à Ceuta (sans préciser lequel). Elle est rentrée au Maroc car sa carte de séjour d'une année a expiré et qu'elle ne voulait pas rester sans papier en Espagne. Elle rencontre des difficultés au Maroc au niveau du travail où elle se sent plus exploitée qu'en Espagne. Sa famille l'a aidée à ouvrir un salon de coiffure à Oujda. Elle critique les bas salaires au Maroc et la médiocrité des services de santé.
- S. a 47 ans, elle est divorcée et n'a pas d'enfant. Elle s'est rendue à Melilla en usurpant la carte d'identité de sa sœur qui était déjà installée là-bas. Elle migré clandestinement avec des faux papiers. Elle a travaillé comme femme de ménage et a gardé des enfants. Elle est restée 20 ans à Melilla, avec une grande partie sans papiers. En 2019 elle est rentrée en visite à Oujda pour voir sa famille et s'est retrouvée bloquer au Maroc à cause de la fermeture des frontières, à cause du Covid. Son retour au Maroc est difficile, car elle n'arrive pas trouver un emploi, et elle décrit une société patriarcale.
- H. a 22 ans, elle est mariée et n'a pas d'enfant. Elle est partie s'installer à Jaen en Espagne. Elle est partie dans le cadre du regroupement familial. Elle a travaillé 1 an puis elle s'est séparée de son mari et a décidé de rentrer au Maroc, auprès des siens.
- K. a 40 ans, mariée avec 5 enfants. Elle est partie de Jerada vers l'Espagne pour rejoindre son mari. En Espagne elle était responsable d'un restaurant et d'un magasin de fête. Elle est restée 4 ans en Espagne avant de décider de revenir au Maroc. C'est la crise économique qui l'a décidé à rentrer avec son mari et ses enfants. Au Maroc, elle a tenté de remonter des projets mais elle a été confrontée aux problèmes de financement.
- S. a 40 ans, elle est veuve sans enfant. Elle part de Guercif pour la première fois en migration en 2003 vers l'Espagne, à l'âge de 20 ans. Elle s'est mariée à 17ans, et son mari est mort soudainement. Elle se retrouve seule, et décide de partir illégalement en Espagne. Elle éprouve de grandes difficultés en Espagne du fait de sa situation (sans papier). Elle rencontre un homme qu'elle épouse qui régularisera sa situation au bout de 4 ans. En Espagne, elle a travaillé dans l'agriculture, comme femme de ménage, dans la garde d'enfants.
- F. a 66 ans, elle est mariée et à 7 enfants. Ses enfants ont migré en Espagne. En 2014, elle part de Guercif visiter ses enfants, et décide de rester pour se soigner. Elle essaye d'avoir une carte de séjour longue durée. Mais en attendant elle est rentrée au Maroc. Elle est rentrée au Maroc car elle trouve la vie difficile en Espagne malgré la présence de ses enfants.

D'Italie :

- W. a 31 ans, mère de 5 enfants, scolarisée dans l'enseignement supérieur à Oujda. Elle est partie en Italie pour retrouver sa mère qui travaille dans la restauration. Elle est

partie à l'âge de 15 ans. Elle a travaillé dans le restaurant avec sa mère. Elle s'est mariée au Maroc et faisait des allers-retours, avant d'emmener son mari avec elle en Italie. Elle est restée bloquer au Maroc pendant la crise sanitaire du coronavirus. Et depuis elle est restée au Maroc. Elle décrit une relation avec sa famille et son entourage mauvaise, dû aux jalousies. Elle espère pouvoir repartir en Italie.

- M. vivait à Jerada avant de se rendre en Italie. Elle a 50 ans, elle est mariée et a 3 enfants. Elle est partie avec un visa touristique pour rendre visite à sa fille et elle est restée. Mais comme elle n'a pas réussi à avoir des papiers elle est revenue au Maroc. Pas difficultés particulières, elle est très pieuse et étudie beaucoup le coran chez elle.
- F. a 41 ans et elle a une fille. Elle vient de Berkane et est partie en Espagne par mariage. Elle a passé seulement 3 ans et demi en Espagne où elle aidait son mari dans la vente de marchandise dans un magasin. Elle et son mari sont rentrés au Maroc, à cause de la crise en Espagne. Au Maroc, son mari a continué ses activités de vente et elle continuait à l'aider. Elle évoque le regard méprisant (pitié, des gens autour d'elle, et des difficultés au niveau psychologique à cause de son adaptation au contexte marocain, et du fait qu'elle a dû s'installer dans la maison familiale de son mari, avec ses beaux-parents. Elle souhaite repartir en Espagne.

Des Pays Bas :

- F. a 50 ans, mariée, 4 filles. Elle possède un diplôme en anglais. Elle est partie d'Oujda vers les Pays Bas, par mariage. Elle n'a pas travaillé, mais elle s'est effectuée du bénévolat dans une association qui venait en aide aux migrants. Elle accompagnait des femmes marocaines et organisait des activités culturelles pour ces femmes. Elle est rentrée car son mari a voulu se réinstaller au Maroc pour mettre en place son entreprise. Elle est très heureuse d'être rentrée et ne rencontre pas de difficultés particulières.

De la Suisse :

- G. a 39 ans, elle est divorcée et a un fils. Elle est partie d'Oujda vers Zurich. Elle est partie comme touriste dans un premier temps, puis elle s'est mariée là-bas. Elle est restée 11 ans. Suite à des problèmes avec son mari qui voulait kidnapper son fils, elle décide de rentrer au Maroc. Elle avait été battue par son mari et a fait plusieurs tentatives de suicide. Elle a réussi à trouver du travail dans la restauration à Oujda. Elle évoque deux difficultés : celles du harcèlement sexuel qu'elle subit, et la scolarisation de son fils qui ne parle pas bien l'arabe.

Dex États Unis et Canada :

- N. Est célibataire sans enfant. Elle part au Canada, pendant plusieurs mois. D'abord avec un visa touristique en 2017, où elle visite son frère. Elle est restée sans activité plusieurs mois chez son frère, avant de revenir au Maroc. Elle explique que le Canada c'est bien mais il faut avoir fait des études.
- F. a 76 ans et n'a pas d'enfant. Elle est partie aux États Unis à Manhattan. Elle a eu un visa de tourisme pour visiter son frère. Elle y est restée 2 ans. Elle a fait des ménages dans un restaurant. Elle a dû rentrer car sa mère était très malade à Berkane. EN

rentrant, elle s'est investie dans le milieu culturel, elle a participé à un court métrage. Pas de difficultés particulières à part des paroles blessantes de son entourage qui ne comprennent pas pourquoi elle est rentrée. Elle n'a pas travaillé quand elle était en France.